



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR



NUMÉRO 080



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 7 mai 2013

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 7 mai 2013

•(1530)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la diversification des marchés dans le secteur de l'énergie. Cependant, avant de commencer, nous avons quelques points administratifs à régler. Cela ne devrait pas prendre plus d'une minute.

M. Garneau remplace l'ancien député libéral siégeant à ce comité, et, par conséquent, devient le vice-président du comité. Il faut procéder rapidement à son élection à ce titre.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Volontiers, monsieur le président, mais j'aimerais d'abord obtenir une précision. Pour pouvoir devenir vice-président ou président du comité, M. Garneau doit être devenu membre officiel de ce comité. Cela a-t-il été fait? Cela a-t-il été déposé à la Chambre?

Une voix: Oui.

M. Blaine Calkins: Bien, dans ce cas, j'ai le plaisir et l'honneur de proposer la candidature de M. Garneau au poste de vice-président du comité.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

M. Jamie Nicholls (Vaudreuil-Soulanges, NPD): J'appuie la motion.

Le président: Bien, M. Nicholls appuie la motion.

La motion est adoptée, merci beaucoup.

(La motion est adoptée.)

Le président: Je souhaite la bienvenue à M. Garneau en tant que vice-président du comité. Vous n'allez jamais remporter une autre élection ainsi, monsieur Garneau. Je ne crois pas, alors profitez-en.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Bien, revenons à nos moutons. Comme je l'ai indiqué, nous sommes ici pour poursuivre notre étude sur la diversification dans le secteur énergétique.

Je tiens à m'assurer que tous les membres du comité ainsi que les témoins s'en tiennent au sujet traité. C'est généralement le cas, mais je veux tout simplement veiller à ce qu'on se concentre sur les travaux du comité et qu'on ne s'en éloigne pas trop. Je vous invite donc à vous limiter à la diversification du secteur de l'énergie.

Nous avons divisé notre étude en trois parties. La diversification des marchés d'exportation, des produits et des sources d'approvisionnement en énergie. Aujourd'hui, nous discuterons principalement de la diversification des produits, mais j'invite les témoins à s'en tenir au moins à la diversification dans le secteur de l'énergie.

Sur ce, nous allons laisser la parole aux témoins, en suivant l'ordre établi dans l'ordre du jour.

Tout d'abord, permettez-moi de vous les présenter. Comparait aujourd'hui à titre personnel Mme Madelaine Drohan, correspondante, pour *The Economist*. Je vous souhaite la bienvenue.

De l'Association canadienne du gaz, il y a M. Timothy M. Egan, président-directeur général. Bienvenue à vous.

Se joint également à nous, de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, M. Greg Stringham, vice-président, Marchés et sables bitumineux. Je vous souhaite également la bienvenue.

Nous accueillons également, de Cameco Corporation, M. Jeff Hryhoriw. Je suis désolé; je devrais pouvoir prononcer votre nom, puisque je suis de la région de Vegreville.

M. Jeff Hryhoriw (directeur, Relations gouvernementales, Cameco Corporation): C'est Jeff Hryhoriw. C'est plus facile si vous éliminez la première et la dernière lettres.

Le président: Bien, merci beaucoup. Je vous présente mes excuses.

M. Hryhoriw devait témoigner à notre dernière séance, mais il a eu un empêchement, alors il est ici aujourd'hui. Il est chargé des relations gouvernementales à Cameco Corporation.

Les gens se souviendront davantage de vous maintenant que si je ne m'étais pas trompé aussi lamentablement.

Par ailleurs, nous recevons deux témoins de l'Institut Pembina aujourd'hui: M. Nathan Lemphers, analyste des politiques, Sables bitumineux, à qui on souhaite la bienvenue, et, par vidéoconférence depuis Calgary, en Alberta, M. Tim Weis, directeur, Politique sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

Les témoins sont nombreux, mais je ne doute pas qu'ils aient beaucoup à offrir.

Commençons par Mme Drohan, de *The Economist*, qui dispose d'un maximum de sept minutes pour son exposé. Allez-y, je vous en prie.

•(1535)

Mme Madelaine Drohan (correspondante Canada, The Economist, à titre personnel): Merci beaucoup. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invitée.

Comme on l'a dit, je suis la correspondante chargée du Canada pour *The Economist*, mais je suis ici aujourd'hui en raison d'un rapport sur les politiques en matière de ressources naturelles que j'ai rédigé l'an dernier à la suite de mes recherches pour le Conseil international du Canada. Le rapport s'intitule *Nine Habits of Highly Effective Resource Economies: Lessons for Canada*. Je comparais à titre d'auteure de ce rapport, et non pas à titre de correspondante pour *The Economist*.

Le rapport partait de l'hypothèse selon laquelle le Canada arrive très bien à extraire et à exploiter les ressources naturelles, mais il pourrait y exceller. Je me suis penchée sur les secteurs de l'énergie, de l'exploitation minière et de la foresterie, et j'ai discuté avec autant de gens possible, soit environ 160, tant d'un bout à l'autre du Canada que dans d'autres pays développés dotés d'importants secteurs des ressources, comme l'Australie, la Norvège, la Suède et la Finlande.

Je leur ai tous demandé ce que le Canada pourrait faire pour s'améliorer. Les neuf habitudes auxquelles fait référence le titre du rapport correspondent aux neuf points soulevés les plus fréquemment, mais il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.

Si je devais résumer en une phrase ce qu'on m'a dit, c'est que le Canada doit adopter une perspective plus générale et à plus long terme en ce qui concerne la mise en valeur des ressources, et doit favoriser la collaboration dans l'exécution de son approche. Il s'agit de principes très généraux, mais qui ont un impact réel notamment sur l'élargissement des marchés et la diversification des produits, et j'ai cru comprendre que c'est là l'objectif de l'étude du comité.

La diversification des marchés est, à mon avis, l'un des domaines où une approche plus globale s'impose. J'ai vu qu'un témoin précédent vous a dit que la diversification des marchés est d'une simplicité déconcertante, puisqu'il suffit de mettre sur pied l'infrastructure nécessaire pour commercialiser le produit. Sans vouloir offenser qui que ce soit, je ne suis pas d'accord. Les obstacles qui pourraient surgir sont si nombreux qu'à moins de s'y attaquer d'abord, on ne pourra pas mettre en place l'infrastructure nécessaire.

Le débat sur le projet d'oléoduc Northern Gateway en est un excellent exemple. Personne n'a pu être surpris de l'opposition de certains groupes autochtones et environnementaux. Le mouvement environnemental est en croissance depuis les années 1970, et les groupes autochtones s'affirment davantage lorsqu'il est question de développement sur leur territoire depuis une série de décisions judiciaires rendues à partir de la fin des années 1990.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la politique énergétique ne peut être traitée en vase clos. Il faut au moins tenir compte des politiques autochtones et environnementales afin de pouvoir s'attaquer aux problèmes les plus évidents, et on pourrait même dire que les politiques en matière de commerce, d'investissement et de travail devraient également être abordées dans les discussions. Je sais que ce n'est probablement pas ce que vous souhaitez entendre, puisque cela ne fait que compliquer le travail de votre comité.

Cependant, malgré la complexité apparente, d'autres gouvernements le font déjà. Ici même au Canada, le Plan Nord, au Québec, est un exemple qu'il convient d'examiner. Bien qu'il ne soit pas parfait, il tente de rassembler les diverses politiques touchant au développement des ressources au Québec; il établit donc des liens entre les politiques en matière de ressources et celles portant sur les peuples autochtones, l'infrastructure, le tourisme, l'investissement, le commerce et l'environnement.

À l'extérieur de nos frontières, l'Australie s'est dotée d'une politique très détaillée sur la façon d'obtenir et de maintenir l'accès aux marchés asiatiques pour ses exportations de minéraux et

d'énergie. L'Australie est le pays qui se compare le plus avec le Canada, puisqu'il s'agit d'une fédération et que les ressources naturelles relèvent de la compétence des États.

Encore une fois, le plan australien n'est pas parfait, mais il réunit toutes les politiques, d'une politique commerciale internationale très générale à une politique en matière d'éducation très détaillée, comme celle qui précise qu'on commencera à enseigner le mandarin dans les écoles primaires et secondaires à partir de l'an prochain.

Ce genre de vision plus générale et à plus long terme est nécessaire pour garantir la diversification des marchés, mais on n'adopte pas suffisamment cette approche au Canada. On s'attarde à nos différences et à la difficulté de faire collaborer les provinces et le gouvernement fédéral, alors que d'autres pays, certains d'entre eux étant nos concurrents, vont de l'avant.

Prenons la diversification des produits, qu'on appelle parfois de façon erronée la valeur ajoutée... Je dis de façon erronée, parce que le fait d'ajouter de la valeur aux ressources n'est pas la seule option. On peut également extraire et créer de la valeur.

Dans mon rapport, je me suis penchée sur le secteur de la foresterie ici, mais je prendrai aujourd'hui plutôt l'exemple du bitume. Le raffiner lui ajouterait de la valeur. Si on créait de nouveaux produits dérivés du bitume lui-même ou des flux de déchets, on en extrairait de la valeur, alors que si on s'en servait pour bâtir une toute nouvelle industrie, on créerait de la valeur.

J'ai entendu récemment un bon exemple d'une technologie d'imagerie médicale en Alberta qui a, en fait, été adaptée à partir de la technologie utilisée dans l'industrie des pétrolières afin de localiser les réservoirs souterrains. Un bon exemple de la création de valeur dans le secteur non énergétique serait, évidemment, le secteur financier et juridique de Toronto, auquel les gens pensent peu, mais qui tire son origine de l'industrie minière.

• (1540)

Le Canada connaît un certain succès, mais ne réussit pas très bien à ajouter, à extraire ou à créer de la valeur pour nos ressources naturelles. J'ai été plutôt consternée d'apprendre, lors de mes voyages à l'étranger, que notre pays est souvent considéré comme un producteur qui ne fait qu'extraire et expédier ses ressources.

On pourrait parler longuement de la diversification, mais je mettrai l'accent sur une différence cruciale que j'ai constatée entre le Canada et certains des autres producteurs de ressources comparables, différence qui relève de la diversification des produits. Leurs entreprises collaborent davantage en matière de recherche. C'est de là qu'émergent les nouveaux produits, processus et services. Qui dit nouveaux produits, dit nouveaux marchés. Les deux sont donc interreliés.

Je fais ici référence à la collaboration entre les entreprises afin de trouver des solutions par la recherche à des problèmes courants et de partager les retombées de cette recherche. Au Canada, on trouve quelques petites initiatives de ce genre. La COSIA, en Alberta, qui n'a été créée qu'il y a un an ou deux, réunit les grands producteurs de sables bitumineux afin de mener des recherches sur les défis environnementaux. FPIInnovations cherche à découvrir de nouveaux produits et processus dans l'industrie forestière. Plusieurs groupes de ce genre existent aussi dans le secteur minier. La plupart sont relativement nouveaux, et certains connaissent des difficultés.

Pourtant, si on se tourne vers l'étranger, on voit que l'Australian Mineral Industries Research Association existe depuis 1959. L'association remporte un tel succès que plusieurs grandes entreprises minières canadiennes en sont maintenant membres. L'Australie s'est également dotée d'un programme de recherche, financé en partie par le gouvernement, qui encourage la collaboration au sein de groupes d'entreprises. Ce genre de collaboration existe également en Suède et en Finlande.

L'avantage de mettre en commun les fonds alloués aux ressources, c'est que les entreprises vont en avoir davantage pour leur argent. Le gouvernement pourrait d'ailleurs favoriser cette tendance, non pas en dépensant plus en subventions de recherche ou en exonérations fiscales, mais en accordant la priorité à des projets de recherche qui font participer des groupes d'entreprises, plutôt que des sociétés uniques.

J'ai essayé de faire toute la lumière sur les raisons pour lesquelles le Canada ne s'en sort pas très bien, mais je dois admettre que je n'ai trouvé aucune réponse satisfaisante. Cependant, d'autres pays procèdent ainsi, et c'est à leur avantage.

Je résumerai en revenant à mon idée de départ. L'un des principaux messages qui sont ressortis de mes discussions avec d'autres gens et d'autres pays au sujet des ressources, c'est que pour mieux diversifier les marchés et les produits, il faut adopter une approche plus globale et miser davantage sur la collaboration.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Drohan.

Nous allons maintenant passer à Timothy Egan, président-directeur général de l'Association canadienne du gaz.

On vous écoute, monsieur.

M. Timothy Egan (président-directeur général, Association canadienne du gaz): Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion de vous dire quelques mots en lien avec votre étude sur la diversification des marchés.

Comme vous le savez, l'Association canadienne du gaz représente l'industrie canadienne de distribution de gaz naturel. Je vous présente ici la carte que vous trouverez à la deuxième diapositive de votre document. Le comité l'a déjà vue, mais permettez-moi de vous la montrer à nouveau pour vous rappeler qui sont nos membres et quelle est leur place dans le secteur énergétique canadien. Nous représentons des entreprises de transport et de distribution de gaz naturel qui offrent des solutions énergétiques à plus de 6,3 millions de ménages, d'entreprises et d'institutions dans les collectivités partout au Canada. Notre association représente également une cinquantaine de fabricants d'équipement et de fournisseurs de services.

Aujourd'hui, je me concentrerai sur le rôle du gaz naturel dans la promotion de la diversification des marchés énergétiques. Je poserai, pour ce faire, quatre questions. Tout d'abord, comment l'énergie est-elle utilisée? Deuxièmement, comment le gaz naturel comble-t-il ses besoins au Canada aujourd'hui? Troisièmement, comment la diversification des produits par l'utilisation du gaz naturel peut profiter aux consommateurs canadiens à l'avenir? Quatrièmement, comment les gouvernements peuvent-ils promouvoir la diversification des produits dans le secteur énergétique, surtout en ce qui concerne l'utilisation du gaz naturel?

Je suis ravi d'avoir l'occasion de prendre la parole, parce que souvent, au Canada, lorsqu'il est question d'énergie, on met l'accent sur l'approvisionnement énergétique ou, s'il est question d'utilisation de l'énergie, sur l'électricité. Le gaz naturel est un sujet dont on parle

très peu, malgré la valeur importante — et à mon avis — croissante qu'il représente pour le bien-être de notre pays.

Afin de vous expliquer pourquoi, permettez-moi de commencer par la première question, à savoir comment l'énergie est utilisée. J'aimerais attirer votre attention sur la troisième diapositive du document, qui montre que l'énergie est utilisée pour combler trois besoins fondamentaux: le chauffage et la climatisation, la mobilité et l'électricité. Vous pouvez voir qu'au Canada, l'énergie est principalement utilisée pour le chauffage. Viennent ensuite la mobilité et, finalement, la production d'électricité.

Comment le gaz naturel peut-il combler ces besoins? À la diapositive 4, vous verrez que nous vous avons fourni quelques exemples précis. Je tiens à vous rappeler que le gaz naturel représente plus de 32 % de l'utilisation énergétique au Canada. Encore une fois, il s'agit surtout de combler les besoins en chauffage à des fins industrielles, ainsi que pour le chauffage de l'eau et des locaux dans les domiciles. On se sert du gaz naturel en moindre quantité pour produire de l'électricité et, jusqu'à maintenant, un très faible pourcentage, moins de 1 %, sert de carburant de transport, quoique la tendance est à la hausse. C'est la situation actuelle, mais le prix abordable du gaz naturel vient tout changer, et la société cherche de plus en plus des façons d'utiliser ce carburant propre et abondant.

Comment une plus grande utilisation du gaz naturel peut-elle favoriser la diversité? Permettez-moi de vous rappeler encore une fois la valeur du gaz naturel. Selon Statistique Canada, le coût de l'utilisation du gaz naturel pour chauffer les domiciles a diminué de près de 19 % en à peine cinq ans. En comparaison, le coût de l'électricité au cours de la même période s'est accru de plus de 12 %, et le coût du mazout et d'autres combustibles a augmenté de plus de 46 %. Donc, comme on l'indique à la cinquième diapositive, pour le chauffage résidentiel des locaux et de l'eau, le gaz naturel continue d'être un choix énergétique abordable, ce qui est encore plus important lorsque les temps sont durs sur le plan économique. Pour tous les consommateurs d'énergie, une réduction des coûts énergétiques, sans diminution du niveau de confort, de service à la clientèle ou de production, permet d'économiser des fonds qui peuvent être alloués à d'autres utilisations ou servir à maintenir et à renforcer la compétitivité.

L'énergie abordable est un des facteurs de rendement économique, qui donne aux investisseurs la liberté d'en faire plus avec leur capital, afin de créer des emplois et des débouchés. On en voit l'importance aux États-Unis, dans le secteur du gaz naturel, car, au moment où on se parle, des installations industrielles déménagent pour tirer profit des avantages du gaz naturel.

Le gaz naturel a également l'avantage d'être versatile. Son utilisation permet des gains énormes d'efficacité grâce, par exemple, à des appareils encore plus performants. Il permet également d'accroître la fiabilité et le rendement d'autres technologies.

Si le gaz naturel comble déjà une bonne partie des besoins énergétiques au Canada, comment le fait d'accroître son utilisation peut-il promouvoir la diversité énergétique à l'avantage du Canada? J'aimerais attirer votre attention sur la sixième diapositive afin de vous donner quelques exemples précis.

L'utilisation du gaz naturel pour la production combinée de chaleur et d'électricité est une façon efficace et abordable de répondre à ces deux besoins, grâce à une technologie éprouvée que l'abondance et l'abordabilité du gaz naturel rendent encore plus attirante. Jusqu'à maintenant, on a surtout mis l'accent sur les grands projets de systèmes combinés de production d'électricité et de chaleur, mais de nouvelles possibilités s'offrent pour des systèmes de taille moindre ou même des microsystèmes, et certains pourraient même être suffisamment miniaturisés pour une utilisation résidentielle. Ainsi, les consommateurs ont un plus grand choix de services pour répondre à leurs besoins énergétiques.

Le gaz naturel est une source d'énergie idéale pour appuyer les énergies renouvelables intermittentes, comme l'énergie solaire et éolienne. La nature intermittente de ces technologies force leurs promoteurs à prévoir des systèmes de distribution de secours ayant recours à d'autres carburants et technologies, et le gaz naturel constitue une option particulièrement flexible.

• (1545)

En outre, les recherches croissantes sur l'utilisation du réseau de distribution de gaz comme système de stockage d'énergie promettent une utilisation encore plus optimale des technologies renouvelables et autres.

La technologie des moteurs au gaz naturel peut également offrir une option écologique et abordable en matière de carburant aux opérateurs de flottes qui n'ont, pour l'instant, que des choix limités. De surcroît, le Canada est un pionnier de cette technologie grâce à des entreprises telles que Westport.

Il me reste un dernier point à aborder sur ce sujet. Notre association a entamé des recherches sur la possibilité d'élargir le système de distribution de gaz naturel afin d'offrir un choix énergétique abordable, novateur et plus efficace aux consommateurs, aux collectivités et aux industries qui ne sont, pour l'instant, pas branchés au réseau de distribution, dans les régions éloignées du Nord du Canada: il pourrait s'agir de gaz naturel comprimé, ou GNC, et de gaz naturel liquéfié, ou GNL.

En résumé, le gaz naturel permet une plus grande diversité puisqu'il donne davantage d'options à l'utilisateur final. Évidemment, on nous demande souvent si on doit s'inquiéter de ne pas pouvoir répondre à la demande. Dans le cas du gaz naturel, je pense qu'il est juste de dire que la réponse courte est non. Le gaz naturel est abondant, grâce à d'importantes ressources conventionnelles et non conventionnelles considérées exploitables de manière rentable en Amérique du Nord.

En outre, le gaz naturel renouvelable est abondant, et comme on le faisait remarquer dans le plus récent numéro du magazine *The Atlantic*, il est de plus en plus manifeste qu'on pourrait aussi récupérer le méthane hydraté. Ajoutons à cela l'innovation constante en matière de technologie et les efforts soutenus pour accroître l'efficacité énergétique — vous voyez à la diapositive 7 l'efficacité par habitant —, ce qui réduit l'utilisation par habitant, et nous pouvons utiliser moins de combustible pour combler plus de nos besoins énergétiques.

Permettez-moi de conclure en répondant à la dernière question, qui porte sur le rôle du gouvernement dans la promotion de la diversité des produits dans le secteur énergétique, plus particulièrement en ce qui concerne le gaz naturel. L'industrie de distribution, par l'entremise de notre association et du programme Innovation et technologie de l'énergie Canada ou ETIC, notre projet de démonstration et de commercialisation de l'énergie, considère que le rôle du gouvernement doit comporter trois volets.

Tout d'abord, le gouvernement devrait être un moteur de l'innovation, en partenariat avec l'industrie. Notre association et les entreprises qui en sont membres continuent de collaborer avec RNCAN. Nous entretenons des relations avec Technologies du développement durable du Canada et le Conseil national de recherches afin de cibler des occasions de s'allier pour commercialiser des technologies prêtes à être mises en marché qui offriront un plus grand nombre d'options aux utilisateurs.

Deuxièmement, le gouvernement devrait promouvoir l'efficacité en partenariat avec l'industrie. Le gouvernement du Canada a déjà la réputation de promouvoir l'efficacité énergétique. Récemment, RNCAN, de concert avec notre industrie, a appuyé un important projet visant à mettre à l'essai de nouvelles chaudières au gaz naturel hautement efficaces. Le projet pilote comprend 91 unités dans des domiciles un peu partout au pays, et les résultats préliminaires portent à croire que les gains d'efficacité varient de 40 à 45 %, un résultat remarquable qui promet des économies de coûts en énergie pour les propriétaires, et des émissions moindres. On peut lancer bien d'autres initiatives concertées de ce genre, et nous serions ravis d'avoir l'occasion de le faire.

Troisièmement, le gouvernement devrait veiller à ce que les politiques, les règlements et les programmes ne favorisent pas un type de combustible plus qu'un autre, mais garantissent plutôt que diverses options en matière de technologie et de combustible sont offertes sur le marché.

Monsieur le président, je m'arrêterai là. Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le comité. Je suis prêt à répondre aux questions des membres du comité.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Egan, de votre exposé.

Maintenant, accueillons M. Greg Stringham, vice-président des marchés et sables bitumineux pour l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

Vous avez un maximum de sept minutes pour faire votre exposé. Allez-y.

M. Greg Stringham (vice-président, Marchés et sables bitumineux, Association canadienne des producteurs pétroliers): Merci beaucoup.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, nous vous remercions de nous donner l'occasion d'être ici pour faire connaître les vues de l'Association canadienne des producteurs pétroliers dans le cadre de votre étude sur la diversification des marchés.

En particulier, comme vous le savez, ce sujet est très important pour nous. Aujourd'hui, nous parlerons surtout du secteur pétrolier et gazier, mais il y a des ramifications, comme d'autres témoins vous le diront, dans d'autres secteurs également.

Commençons par un bref rappel de l'importance du secteur pétrolier et gazier avant de discuter de la diversification des marchés.

Premièrement, notre industrie joue un rôle important au Canada. L'an dernier, nous avons investi 61 milliards de dollars au Canada en immobilisations et versé 21 milliards de dollars aux gouvernements en redevances et taxes. Nous employons environ un demi-million de personnes, et nous générons près de 20 % des exportations canadiennes.

Bref, l'industrie du pétrole et du gaz naturel joue un rôle essentiel dans l'économie canadienne. Pour jouer ce rôle, il faut une croissance et une diversification des marchés: premièrement, pour assurer un débouché pour la production croissante de pétrole brut et de gaz naturel; deuxièmement, pour améliorer l'accès de nos produits aux prix du marché mondial; troisièmement, pour accroître la sécurité et la fiabilité pour tous les Canadiens; et quatrièmement, pour continuer à fournir les avantages économiques dont j'ai parlé et améliorer la qualité de vie des Canadiens partout au pays.

Afin d'y arriver, le Canada doit être concurrentiel. Nous avons aussi besoin de l'approbation publique pour développer et exploiter l'infrastructure nécessaire pour offrir ces produits sur les marchés.

Je vais commencer par vous parler du pétrole brut. Le Canada a la chance de posséder des ressources pétrolières abondantes. Nous possédons la troisième réserve en importance à l'échelle mondiale. La production actuelle de pétrole brut au Canada dépasse de loin les besoins intérieurs et la capacité de raffinage de notre pays. La carte que j'ai avec moi indique que nous avons actuellement une capacité de raffinage d'environ deux millions de barils par jour au Canada.

Cependant, peu de gens savent que, même avec cette ressource de classe mondiale, les raffineries de l'Est et du Canada atlantique — au Québec et dans les provinces plus à l'est — importent actuellement plus de 60 %, ou 670 000 barils par jour, de leur pétrole auprès de fournisseurs étrangers. Environ deux tiers de la production canadienne de pétrole brut sont exportés, et presque toutes ces exportations se dirigent vers un seul et même marché: les États-Unis.

Grâce aux nouveaux développements technologiques, de plus en plus de réserves de gaz naturel sont aussi disponibles. Nous avons maintenant accès au gaz de schiste au Canada et aux États-Unis.

Comme pour le pétrole, notre production de gaz naturel dépasse nos besoins intérieurs. Environ 60 % de la production canadienne est exportée, exclusivement aux États-Unis. À la suite de l'augmentation subite de la production aux États-Unis et au Canada, nous n'alimentons plus les marchés que l'on avait aux États-Unis. En fait, le gaz américain est maintenant importé vers les marchés de l'Est du Canada. Les forces du marché sont à l'oeuvre.

Toute discussion sur la diversification des marchés dans le secteur de l'énergie canadien doit tenir compte des changements récents sur le plan des tendances de l'offre et de la demande. Premièrement, la production de pétrole brut de l'Ouest canadien atteint environ trois millions de barils par jour. Elle devrait atteindre 4,5 millions de barils par jour en 2020. La croissance sera attribuable, en majeure partie, aux sables bitumineux, lesquels produisent du brut lourd.

Toutefois, de nouvelles applications technologiques permettent de dégager les vastes ressources dans des réservoirs étanches — ou le pétrole de schiste, comme on l'appelle parfois. Il s'agit de pétrole léger emprisonné dans des réservoirs étanches, des réservoirs de faible porosité. Cela contrebalance la diminution que nous avons constatée au cours des dernières années.

Nous allons publier nos prévisions annuelles dans environ un mois, mais je peux vous dire dès aujourd'hui que nous ne prévoyons pas, selon les données obtenues jusqu'à maintenant, un changement important.

La demande de pétrole brut aux États-Unis devrait demeurer relativement stable. Récemment, le prix du brut canadien a subi des baisses par rapport aux prix sur les marchés mondiaux à cause de l'augmentation importante de l'offre, en Amérique du Nord, de sables bitumineux et de pétrole provenant de réserves étanches, et du manque d'infrastructure pour l'acheminement du produit vers les marchés.

Selon les estimations, cet écart entre le prix pour la production canadienne sur le marché nord-américain et le prix sur les marchés mondiaux coûte actuellement à l'économie canadienne, et non pas seulement à l'industrie, environ 50 millions de dollars par jour. Voilà la raison essentielle qui justifie l'élargissement et la diversification de nos marchés.

L'est du Canada, les exportations depuis la côte Ouest du Canada et de la côte du golfe aux États-Unis offrent des possibilités de croissance et de diversification des marchés pour le pétrole canadien. Permettez-moi de vous présenter brièvement ces trois points.

En 2012, dans l'est du Canada, comme je l'ai déjà mentionné, la province du Québec et les provinces de l'Atlantique, à elles seules, ont importé 700 000 des 800 000 barils par jour de production en provenance de sources étrangères. Cette région achète actuellement du brut aux prix du marché mondial, qui sont actuellement plus élevés que les prix du brut intérieur provenant du reste du Canada. Il serait important de mettre en place cette nouvelle infrastructure rapidement, puisque nous examinons la possibilité de nouvelles infrastructures ailleurs qu'au Canada.

● (1555)

Cet approvisionnement à partir de l'Ouest canadien offrirait sécurité et fiabilité de façon très compétitive aux consommateurs de l'est du Canada. En plus du pipeline, on examine aussi la possibilité d'utiliser le chemin de fer pour acheminer davantage de pétrole vers l'est du Canada. Même si la décision reviendra aux marchés, nous croyons qu'il était tout à fait approprié d'augmenter l'offre en provenance de l'Ouest canadien vers ces marchés.

Je veux parler des options pour la côte Ouest. L'Asie étant le marché de l'énergie qui connaît la croissance la plus rapide au monde, elle représente un excellent débouché pour les producteurs canadiens de pétrole brut lourd. À titre d'exemple, en 2011, la Chine a importé 5,7 millions de barils de pétrole par jour pour répondre à ses besoins.

En plus de l'Asie, il y a aussi une capacité de raffinage total de près de 2,8 millions de barils par jour dans l'État de Washington et en Californie. L'an dernier, ces raffineries ont importé seulement 146 000 barils par jour du Canada. Le brut de l'Alaska est une importante source d'approvisionnement pour ces régions, et cette production est à la baisse depuis 10 ans. Étant donné la proximité de ces marchés, nous aimerions pouvoir combler l'écart. Le transport par pipeline et par chemin de fer pourrait servir à accroître les exportations vers ces marchés également.

Le dernier point, mais certainement pas le moindre, c'est la côte du golfe aux États-Unis. La diversification des marchés est cruciale, et il n'est pas logique pour un producteur d'être lié à un seul marché. Cependant, il ne fait aucun doute que les États-Unis demeureront un marché de première importance pour les exportations de pétrole brut à l'avenir.

La côte du golfe aux États-Unis offre la meilleure possibilité de croissance en Amérique du Nord pour les producteurs canadiens de pétrole brut. C'est un marché de neuf millions de barils par jour. Une bonne partie des installations de raffinage qui traitent du pétrole brut lourd existent déjà et traitent actuellement du pétrole provenant d'autres sources.

Les raffineries de cette région importent du pétrole du Mexique, de l'Arabie saoudite et du Venezuela. Les importations du Mexique et du Venezuela ont diminué ces dernières années. Le Canada a la possibilité de combler l'écart, et un pipeline permettrait d'assurer un approvisionnement fiable et sécuritaire pour répondre aux besoins de ces raffineries.

Divers projets de transport par pipeline, dont le projet Keystone XL, et par chemin de fer sont sur la table et sont en train d'être évalués. Le processus est bien engagé et Keystone est celui qui reçoit le plus d'appuis de la part du marché. D'après nous, il est tout à fait approprié d'approuver ce projet en raison de son bien-fondé, et nous croyons que le Département d'État, avec l'étude d'impact environnemental supplémentaire et ce qui a été mentionné récemment, a été très clair sur ce point.

Permettez-moi de revenir brièvement sur ce qu'a dit M. Egan concernant le gaz naturel.

Pour ce qui est du gaz naturel, on observe une croissance importante de l'offre de nouveaux gaz tant au Canada qu'aux États-Unis. Le gaz de schiste change la donne, plus particulièrement à cause de la zone schisteuse de Marcellus et d'autres dans le sud-ouest américain, de même que dans les zones dites de Montney et de la rivière Horn au Canada.

Un certain nombre de marchés traditionnels d'exportations du gaz naturel canadien se trouvent près des nouvelles sources de gaz naturel en forte croissance aux États-Unis. Par conséquent, les producteurs gaziers canadiens sont à la recherche de débouchés pour élargir et diversifier leurs marchés, non seulement vers d'autres régions, mais aussi vers d'autres utilisations au Canada. Cela a entraîné des changements substantiels sur le marché nord-américain, tant sur le plan des prix que sur le plan de la destination du gaz.

L'une des choses les plus importantes pour nous est de rejoindre la demande au-delà des frontières de l'Amérique du Nord, surtout dans les marchés asiatiques en croissance grâce aux exportations de gaz naturel liquéfié. Il est juste de dire que la croissance future de la production de gaz naturel dans l'Ouest canadien dépend en grande partie du développement opportun et compétitif de l'infrastructure d'exportation de gaz naturel liquéfié sur la côte Ouest du Canada.

L'occasion s'offre au Canada de développer son potentiel d'exportation du GNL à partir de la côte Ouest, mais nous devons agir rapidement pour faire concurrence sur la scène mondiale aux pays exportateurs de GNL, qu'ils soient bien établis ou émergents. C'est un marché très compétitif dans lequel le Canada fait, en quelque sorte, figure de retardataire. À ce jour, trois projets ont obtenu des licences d'exportation de GNL canadien, et quatre autres projets ont été mis de l'avant. Le marché potentiel associé à ces projets est d'environ six milliards de pieds cubes par jour.

En plus des marchés d'exportation en pleine croissance, il est possible d'accroître la consommation de gaz naturel au Canada. Parmi les principaux débouchés commerciaux pour le gaz naturel, il y a bien sûr, les sables bitumineux, le gaz naturel pour la production d'électricité, le gaz naturel pour le transport — comme Tim l'a dit, non seulement pour les véhicules qui parcourent de longues distances, mais aussi pour les parcs de véhicules — et le gaz naturel pour chauffer les résidences et répondre à d'autres besoins domestiques. Toutes ces utilisations nécessiteront de nouvelles infrastructures ou l'agrandissement d'infrastructures existantes afin de permettre la diversification des marchés de cette façon également.

L'industrie pétrolière et gazière du Canada évolue sur la scène internationale et nous possédons de nombreux atouts qui nous permettent d'être concurrentiels, mais il y a certaines choses que le

gouvernement pourrait aussi faire pour nous aider. L'industrie a un rôle à jouer. Nous devons faire preuve d'un engagement au développement responsable et à l'amélioration continue au chapitre du rendement économique, environnemental et social. Nous devons être transparents. Il nous faut participer à des activités concertées de recherche et de développement comme la COSIA, dont Mme Drohan a parlé. De plus, nous devons communiquer et dialoguer de façon efficace et transparente avec la population.

• (1600)

De même, nous aimerions proposer que le gouvernement prenne certaines mesures pour nous aider à accroître et diversifier nos marchés.

Premièrement, il faut adopter des politiques appropriées pour le Canada, reconnaissant la situation énergétique du pays et notre dépendance économique face au développement responsable des ressources. Deuxièmement, il faut veiller à ce que le Canada ait un système de réglementation de classe mondiale, comme les mesures proposées récemment par le gouvernement fédéral concernant la gestion du transport du pétrole. Troisièmement, on doit promouvoir des politiques qui appuient la prise de décisions rapides et efficaces en matière réglementaire. Quatrièmement, il faut assurer une approche stratégique intégrée face à la croissance et à la diversification des marchés, en tenant compte de toutes les dimensions: financières, environnementales, commerciales, autochtones et réglementaires. Enfin, il faut promouvoir des politiques qui continuent de renforcer l'engagement du Canada en matière de frontières ouvertes et de libre-échange.

Compte tenu des enjeux pour l'économie canadienne et les possibilités internationales, nous croyons qu'il s'agit d'une occasion très importante pour l'industrie et les gouvernements, occasion qui permettra à notre industrie d'offrir les avantages économiques dont j'ai parlé plus tôt.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Stringham.

Nous passons à M. Jeff Hryhoriw, directeur des relations gouvernementales de Cameco Corporation.

Vous avez jusqu'à sept minutes pour votre exposé. Allez-y.

M. Jeff Hryhoriw: Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie également le comité d'avoir invité Cameco à lui faire part de sa perspective sur l'importance de la diversification des marchés pour le secteur énergétique canadien.

Je commencerai mon exposé en étoffant quelque peu le portrait de notre entreprise, pour ensuite aborder l'évolution des marchés pour nos produits et terminer avec un bref aperçu de ce que le gouvernement fédéral peut faire pour aider les acteurs canadiens de cette industrie à mieux percer les marchés.

La société Cameco, dont le siège social se trouve à Saskatoon, est l'un des principaux exploitants mondiaux d'uranium destiné à la production d'énergie nucléaire; notre société est à l'origine d'environ 16 % du total de la production mondiale. Cette production provient majoritairement de nos grandes usines d'exploitation et de concentration dans le Nord de la Saskatchewan. Je dois ajouter que nous avons aussi des projets d'exploration en cours en Saskatchewan et dans d'autres provinces et territoires du Canada.

Au Canada, la présence de Cameco ne se limite pas à l'exploitation minière et déborde sur d'autres aspects du cycle du combustible nucléaire. Nous possédons des usines de raffinage et de conversion de l'uranium et de fabrication de combustible à Blind River, Port Hope et Cobourg en Ontario. Nous sommes également propriétaires d'un peu moins du tiers de la plus grande centrale nucléaire de l'Amérique du Nord, les réacteurs Bruce B situés en bordure du lac Huron.

Sur le plan des ventes, Cameco commercialise son uranium et ses produits de combustible aux quatre coins du globe. Nous jouons un rôle de premier plan dans l'équation énergétique de nombreux pays, particulièrement ici en Amérique du Nord, où notre uranium est la source de l'électricité qui alimente aujourd'hui un foyer sur 14 au Canada, et un sur 18 aux États-Unis.

Par ses activités, Cameco donne du travail à plus de 5 000 personnes au Canada, aussi bien par emploi direct que par sous-traitance à long terme. Je souligne ici que près de 1 700 de ces emplois sont occupés par des travailleurs des Premières Nations ou d'origine métisse, ce qui fait de Cameco le principal employeur industriel de personnes autochtones au Canada. C'est là un accomplissement dont nous sommes particulièrement fiers et que nous entendons consolider.

Cameco a mis en chantier un ambitieux plan d'expansion qui fera passer sa production annuelle d'uranium d'environ 22 millions de livres par année à 36 millions de livres d'ici 2018, principalement au moyen de projets d'expansion et de mise en valeur qui, une fois de plus, seront réalisés ici même au Canada.

Nous entreprenons cette stratégie pour faire face à la croissance que le marché de l'énergie nucléaire connaît actuellement à l'échelle mondiale.

Malgré l'actuel malaise économique planétaire, malgré l'incertitude à court terme qui entoure les marchés des produits de base, malgré les effets persistants sur le secteur nucléaire du tremblement de terre, du tsunami et de l'incident nucléaire survenus au Japon, je suis heureux de signaler que les aspects fondamentaux à long terme du secteur mondial de l'énergie nucléaire demeurent très solides.

On dénombre aujourd'hui, dans le monde entier, 435 réacteurs nucléaires civils exploitables, auxquels il faut ajouter 65 réacteurs actuellement en construction et des dizaines d'autres en voie de planification. Selon nos estimations, ces nouvelles installations feront passer la capacité mondiale de production d'énergie nucléaire de 392 gigawatts aujourd'hui à 510 gigawatts en 2022, soit une hausse de 30 %.

Encore une fois, ce sont là des données de l'après-Fukushima, et elles représentent une croissance sans précédent dans l'industrie depuis des décennies. L'endroit où cette expansion survient majoritairement mérite également d'être souligné, puisqu'on y dénote également un virage notable.

Comme pour la majorité des produits de base, c'est en Chine que l'uranium trouve son plus grand marché de croissance. La Chine exploite actuellement 17 réacteurs, elle en construit 28 autres et elle prévoit en bâtir ultérieurement plusieurs dizaines.

Un autre marché en rapide croissance est l'Inde, qui exploite 20 réacteurs nucléaires, en construit sept autres et prévoit ajouter plusieurs nouvelles unités d'ici 2020.

Même si le peloton est mené par ces deux géants économiques, d'autres pays élargissent de façon similaire leurs parcs de réacteurs, tandis que d'autres n'ayant pas encore pris la voie du nucléaire se

tourment maintenant vers cette filière pour produire leur électricité de façon propre, sûre et fiable.

Il ne faut pas en conclure à une stagnation de la croissance dans les grands marchés que nous occupons de longue date. Avec 104 réacteurs, les États-Unis demeurent le plus important consommateur mondial d'énergie nucléaire. Les États-Unis ont amorcé la construction de trois nouveaux réacteurs, leur premier depuis les années 1970.

Cependant, les schémas d'expansion actuels font clairement ressortir la mutation du marché mondial de l'énergie nucléaire.

Même si les acteurs établis comme les États-Unis conserveront toujours leur importance pour l'industrie nucléaire, les marchés de croissance émergents sont essentiels à notre réussite à long terme. Le gouvernement du Canada, en fait, tous les parlementaires canadiens contribuent fortement à déterminer la capacité des entreprises canadiennes à participer à ces marchés.

Le secteur nucléaire compte parmi les plus sévèrement réglementés au monde, et avec raison. Des garanties de non-prolifération aussi bien internationales que bilatérales font en sorte que les technologies et les produits vendus pour la production d'énergie nucléaire civile et pacifique servent exclusivement à cette fin et ne soient pas déterminés pour des buts militaires. Au nombre de ces sauvegardes se trouvent les accords de coopération nucléaire, ou ACN. Deux pays ne peuvent faire le commerce de produits ou de technologies nucléaires avant d'avoir négocié fructueusement et appliqué un ACN bilatéral régissant les exigences d'utilisation, de suivi et de déclaration de ces matières.

● (1605)

Le Canada a conclu depuis un certain temps déjà des ACN avec des pays comme les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud. Il a cependant conclu récemment plusieurs accords avec des pays représentant des marchés de croissance névralgique, notamment la Chine et l'Inde. Ces deux ACN en particulier ont été très bien accueillis et applaudis par le secteur nucléaire canadien. Ils ouvrent à l'uranium, aux produits du combustible et à la technologie nucléaire du Canada les deux marchés de la planète connaissant la croissance la plus fulgurante, ce qui permet aux industriels canadiens d'affronter sur le même pied leurs concurrents internationaux.

Le résultat net de ces accords, c'est que le Canada profitera d'une plus grande partie des retombées économiques découlant de la croissance en cours dans le secteur mondial de l'énergie nucléaire, et que les entreprises, les travailleurs et les collectivités du Canada récolteront les fruits des emplois, des investissements et de l'activité économique qui accompagnent ce type de croissance. Permettez-moi de donner un exemple concret. Cameco a actuellement des contrats de vente à long terme avec deux entreprises chinoises de services publics, dont la valeur atteindra plusieurs milliards de dollars. Jusqu'à maintenant, nous étions obligés d'exécuter ces contrats à l'aide d'uranium provenant d'autres pays. Grâce au nouvel ACN, nous prévoyons commencer bientôt à utiliser l'uranium canadien à cette fin. Encore une fois, cela permettra au Canada, et non pas à un quelconque autre pays, de récolter les fruits de ses efforts.

Une autre mesure que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider à ouvrir les marchés de l'énergie serait de mettre sur pied des missions commerciales à destination des principaux débouchés. Les gouvernements jouent un rôle majeur dans les ententes d'approvisionnement en électricité de nombreux pays, spécialement lorsque le nucléaire est en cause, et dans bon nombre des pays où le marché est en croissance, les relations d'État à État demeurent incroyablement importantes à la bonne marche des affaires, même pour les entreprises privées.

Les dirigeants étrangers veulent savoir qu'ils peuvent faire confiance aux entreprises avec lesquelles ils transigent, qu'ils peuvent compter sur le gouvernement du Canada comme partenaire crédible et fiable. Ce surcroît d'assurance est présent lorsque les dirigeants industriels sont accompagnés dans ces pays par des représentants fédéraux de haut niveau. Dans une industrie où bon nombre de nos concurrents sont des entreprises étatiques, ce soutien s'avère tout particulièrement important. Cameco a fait grandement progresser ses transactions commerciales en participant à de telles missions commerciales à l'étranger, et nous souhaitons en faire valoir l'importance aux yeux du comité.

Monsieur le président, j'ai abordé de nombreux points en peu de temps, et j'en profite pour vous remercier de nouveau au nom de Cameco et je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions.

• (1610)

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé de la part de Cameco.

Nous entendrons maintenant deux témoins de l'Institut Pembina. Le premier à prendre la parole sera, je crois, M. Nathan Lemphers, analyste des politiques, Sables bitumineux. Il sera suivi de Tim Weis, directeur, Politique sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique.

Monsieur Lemphers, vous pouvez commencer votre exposé.

M. Nathan Lemphers (analyste des politiques, Sables bitumineux, Institut Pembina): Merci d'avoir invité l'Institut Pembina à présenter son point de vue dans le cadre de cette séance de votre comité.

La mission de Pembina est de faire la promotion de solutions énergétiques propres grâce à la recherche, à l'éducation et aux conseils.

Lorsque l'on parle de la diversification des marchés énergétiques, on doit examiner non seulement l'endroit où on achemine les produits, mais aussi ce qu'on achemine. L'exportation énergétique la plus importante du Canada, c'est le pétrole, surtout celui qui provient des sables bitumineux. La part du pétrole dans la valeur de production des produits de base a presque triplé au cours des 15 dernières années, passant de 18 à 46 %. C'est presque autant que le gaz naturel, les minerais, les produits forestiers et agricoles combinés. Je ne crois pas qu'il s'agisse là de diversification des produits.

Alors que l'économie du Canada se réoriente vers la production des sables bitumineux, la diversité sera remplacée par une dépendance accrue au revenu des sables bitumineux pour garnir les coffres des secteurs public et privé.

Ce manque de diversification des produits pose problème pour diverses raisons, tant économiques qu'environnementales.

Du point de vue économique, les sables bitumineux présentent une faible rentabilité comparativement à la plupart des autres sources de pétrole. L'Agence internationale de l'énergie a présenté l'an

dernier, dans le *World Energy Outlook*, une comparaison des coûts des différentes sources de pétrole, et les coûts d'immobilisations et d'exploitation pour un nouveau projet de sables bitumineux étaient jusqu'à 15 fois plus élevés que ceux pour un nouveau projet dans un endroit comme le Moyen-Orient. Cette faible rentabilité rend l'industrie vulnérable aux envolées des effondrements des prix. À preuve, songeons au destin du projet Voyageur de Suncor et d'une demi-douzaine d'autres projets de valorisation qui ont été relégués aux oubliettes au cours de la dernière décennie. Non seulement cette volatilité menace la compétitivité du secteur privé, mais elle cause également des maux de tête aux gouvernements comme celui de l'Alberta, qui utilise les revenus pétroliers pour payer les services essentiels.

Le manque de diversité énergétique est également problématique pour des raisons environnementales. La dominance réelle et perçue des exportations de sables bitumineux a causé toutes sortes d'inquiétudes environnementales le long des pipelines et des routes de pétroliers. Pour les marchés en aval, la plus grande inquiétude est de loin la pollution non réglementée provenant du carbone des sables bitumineux. À titre d'exemple des inquiétudes sur les marchés en aval, mentionnons la norme de carburant propre de la Californie, une norme semblable de l'Union européenne et les réactions au projet de pipeline Keystone XL. Il est bien connu que la croissance des sables bitumineux explique pourquoi le Canada ne peut respecter ses engagements climatiques.

En l'absence d'un plan crédible pour s'occuper des changements climatiques et des difficultés économiques présentées par les sables bitumineux, les marchés en aval sont de plus en plus préoccupés. Lorsque l'on tient compte des prévisions climatiques, l'Agence internationale de l'énergie a indiqué, l'an dernier, que deux tiers des réserves démontrées de carburant fossile doivent rester dans le sol pour éviter des changements climatiques catastrophiques. L'économiste Nicholas Stern a dit que ces réserves, ce quotient de deux tiers, constituaient des « actifs délaissés ». Même HSBC, qui a dit que ces actifs représentaient du « carbone non combustible », a indiqué que le fait de ne pas utiliser ces réserves réduirait jusqu'à 60 % la valeur de certaines sociétés pétrolières. Parce que les sables bitumineux génèrent beaucoup de carbone, il y a des conséquences encore plus importantes ici au Canada.

Si le Canada fonde sa compétitivité économique future sur un produit dont l'avenir est douteux, alors cette étude nous force à nous demander quel genre de superpuissance énergétique nous nous préparons à devenir. Heureusement, le Canada ne connaît pas une pénurie d'options en matière de produits et de technologies énergétiques qui lui permettront d'avoir une bonne position concurrentielle sur le marché mondial en croissance de l'énergie propre d'une valeur de 1 billion de dollars.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Tim.

M. Tim Weis (directeur, Politique sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, Institut Pembina): Merci de m'avoir invité.

À mon avis, il est important que nous évitions de mettre l'accent sur une seule ressource, mais je crois que nous convenons tous qu'il y a un rôle essentiel à jouer dans la mise en valeur des ressources en combustibles fossiles du Canada. Une des grandes questions que nous devons poser est de savoir à quelle fin? De quelle manière utilisons-nous cette richesse non renouvelable dans le contexte de la diversification de notre économie et de notre paysage énergétique dans son ensemble?

Si nous voulons utiliser nos ressources en combustibles fossiles de manière stratégique, il faudrait déterminer de quelle manière nous pourrions nous en servir pour investir dans des options plus propres. Le Canada contribue environ 2 % au PIB mondial, mais nous ne contrôlons qu'environ 1 % de l'industrie mondiale de l'énergie propre, qui se chiffre à environ 1 billion de dollars et qui connaît une croissance rapide. On prévoit qu'elle atteindra une valeur d'environ 3 billions de dollars au cours des sept prochaines années.

L'énergie renouvelable est un important sous-ensemble de l'industrie de la technologie propre, dont la valeur a approximativement décuplé au cours de la dernière décennie pour atteindre environ 300 milliards de dollars l'an dernier. L'électricité renouvelable représentait environ la moitié des nouveaux approvisionnements mondiaux en électricité des deux dernières années, alors qu'en Europe près de la moitié de l'approvisionnement en électricité l'an dernier provenait d'installations solaires photovoltaïques. Le Canada est un joueur important sur ce marché, ce que nous ne devrions pas sous-estimer. À l'heure actuelle, le Canada dispose du septième réseau électrique en importance au monde, de sorte que nous ne devrions pas nous considérer comme de petits joueurs sur ce marché mondial. Non seulement le Canada est un très grand consommateur d'électricité, mais il est également bien branché au deuxième réseau électrique en importance au monde: notre voisin, les États-Unis. Le Canada a la quatrième capacité hydroélectrique en importance et se place au neuvième rang pour la capacité éolienne.

Donc, il y a différentes façons d'envisager l'énergie propre. Le Canada peut être vu comme le plus petit des grands joueurs ou le plus grand des petits joueurs. D'une manière ou d'une autre, nous sommes très bien placés pour accroître notre part de ce marché en pleine croissance. Je pense qu'il y a trois façons pour nous de développer et de diversifier nos énergies renouvelables.

La première option est de commencer au Canada. À l'heure actuelle, notre réseau électrique contribue environ 10 % à nos émissions totales de gaz à effet de serre, et nous pourrions considérablement améliorer cette situation en utilisant des sources d'électricité plus propres, notamment des énergies renouvelables. Un réseau électrique propre est important non seulement pour décarboniser le système en tant que tel, mais il serait important d'augmenter notre dépendance à l'égard de l'électricité afin de réduire notre empreinte énergétique globale en électrifiant davantage les immeubles, les systèmes de chauffage et de transport.

Une autre grande possibilité de diversification nous est offerte par le vaste marché de l'électricité au sud de la frontière. À l'heure actuelle, nous exportons environ 4 milliards de dollars d'électricité vers les États-Unis. Étant donné la grande dépendance des Américains à l'égard du charbon, ils pourraient réduire considérablement leurs émissions, mais nous avons aussi la possibilité de leur fournir de l'électricité propre.

Enfin, le secteur manufacturier présente d'importantes possibilités de diversification. L'énergie renouvelable a connu une croissance exponentielle au cours des dernières décennies, et on prévoit que cette croissance va se poursuivre, non seulement en raison de la décarbonisation des réseaux électriques existants, mais aussi parce qu'il y a 1,3 milliard de personnes dans le monde qui n'ont pas d'électricité et à qui on pourrait aider à en fournir. Le Canada est déjà un producteur bien établi, dont la gamme de produits varie des panneaux solaires aux éoliennes et aux ondulateurs, en passant par les nouvelles méthodes de stockage de l'électricité. Il y a d'excellentes possibilités de synergie entre le secteur manufacturier lié aux énergies renouvelables et l'industrie automobile. L'Allemagne a prouvé les synergies entre ces deux secteurs.

Afin de profiter des possibilités dans le secteur manufacturier, le Canada a un important marché intérieur aux États-Unis où le secteur des énergies renouvelables continue à se développer, mais également en Amérique latine, qui est devenue l'un des marchés qui connaît la plus forte expansion. Notre proximité géographique nous confère un avantage concurrentiel.

En résumé, le Canada est déjà un important joueur sur le marché des énergies propres et nous ne devrions pas nous sous-estimer. Le marché mondial est en pleine expansion, et nous avons beaucoup de possibilités de croissance en vue de devenir un joueur encore beaucoup plus important. Cependant, il faut faire face à la concurrence, et si nous voulons nous tailler une sérieuse part du marché de la technologie propre, c'est maintenant qu'il faut en profiter.

La chose la plus importante que pourrait faire le gouvernement fédéral serait d'internaliser les coûts du charbon afin d'indiquer clairement au marché que c'est un secteur où le Canada a sérieusement l'intention de se développer.

Deuxièmement, et je terminerai là-dessus, le gouvernement fédéral pourrait essayer d'amener nos provinces à collaborer davantage dans ce domaine. Le Conseil des ministres de l'énergie est un mécanisme important pour faire en sorte que nous n'agissions pas comme 10 marchés énergétiques différents, mais plutôt comme un grand marché à l'échelle du pays.

Merci.

• (1615)

Le président: Merci beaucoup pour vos exposés, monsieur Weis et monsieur Lemphers de l'Institut Pembina.

Merci à vous tous pour vos exposés.

Nous allons maintenant passer aux questions et aux observations des membres. Pour la série de questions de sept minutes, nous allons commencer par M. Trost, puis M. Nicholls et ensuite M. Gameau.

Allez-y, monsieur Trost. Vous avez sept minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci encore une fois à tous nos témoins. Vous avez tous fait de bons exposés.

Comme l'essentiel des prochaines séries de questions sera consacré surtout au pétrole et, probablement, dans un moindre degré au gaz naturel, je vais commencer par parler un peu de l'uranium, qu'on a eu tendance à oublier je pense comme certaines autres industries, technologies et sources de combustible dans d'autres séries de questions.

Ma première question porte sur les accords de coopération nucléaire, les ACN. Ils ne semblent pas être absolument essentiels à vos activités. En outre, il semble que le gouvernement fédéral ne s'en occupe pas vraiment. Je ne suis pas sûr si nous allons en négocier de sitôt avec la Corée du Nord ou l'Iran.

Pouvez-vous me dire un peu pourquoi ils sont si importants lorsque nous cherchons à pénétrer de nouveaux marchés? Je sais que vous êtes très contents de ce que le gouvernement a négocié avec l'Inde et la Chine, mais je suis sûr qu'il y a d'autres endroits.

Pourriez-vous m'expliquer un peu plus pourquoi c'est si essentiel, ce que le gouvernement fédéral peut faire, et où seront les futurs marchés?

• (1620)

M. Jeff Hryhoriw: Merci, monsieur Trost.

En effet, certains aspects du secteur de l'énergie nucléaire sont assujettis à un régime de réglementation musclé visant à éviter la prolifération ainsi qu'à des mesures de sauvegarde internationale très rigoureuses et aussi des mesures de sauvegarde bilatérale entre les deux pays en question. Aucun commerce des produits ou des technologies nucléaires...

M. Brad Trost: Je voulais parler d'autres pays que ces deux-là. Ceux-là je les ai mentionnés en guise de référence. Ne vous inquiétez pas de ces deux-là.

M. Jeff Hryhoriw: Très bien.

Il faut savoir qu'en plus de l'Inde et de la Chine, un accord a été conclu récemment avec les Émirats arabes unis, et un autre avec la Russie. L'importance de l'accord avec les Émirats est qu'il souligne une autre région où il pourrait y avoir de l'expansion; la prochaine frontière pour l'énergie nucléaire pourrait bien être le Moyen-Orient. Nous avons un accord de coopération nucléaire avec la Jordanie depuis un certain temps déjà, et maintenant nous en avons un avec les Émirats arabes unis.

Ce sont des pays qui n'ont pas hésité à pomper le pétrole de leur sous-sol et le brûler pour produire de l'électricité, ce qui n'est probablement pas ce qu'il y a de meilleur pour l'environnement. Ils se sont rendu compte que ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur pour leur économie non plus. Ils peuvent l'extraire pour 7 ou 8 \$ le baril et au lieu de le vendre sur le marché mondial pour 90 \$, ils le consomment. Ils commencent à s'intéresser au nucléaire pour remplacer le pétrole, non seulement en raison de l'environnement et des gaz à effet de serre, mais aussi pour des raisons économiques. Les pays du Moyen-Orient, c'est-à-dire ceux qui sont des démocraties crédibles et légitimes, sont ceux que le gouvernement canadien approche maintenant et l'industrie nucléaire s'y intéresse aussi certainement.

En outre, j'ai mentionné l'expansion dans les pays qui utilisent déjà l'énergie nucléaire. Ceux qui utilisent déjà le nucléaire et ceux qui s'y intéressent pour la première fois, ce qui comprend un certain nombre de pays sud-américains pour diverses raisons, sont ceux vers auxquels le gouvernement fédéral s'intéresse. Évidemment, la priorité pour l'industrie était de conclure des ententes avec la Chine et l'Inde.

Maintenant que c'est chose faite, il reste à régler des questions administratives. Dans un premier temps, il faut négocier les contrats. Ensuite, les organismes de réglementation des deux pays doivent s'occuper des règles régissant les permis d'importation et d'exportation, etc. La négociation des accords de coopération nucléaire va maintenant céder le pas à l'administration des ventes à proprement parler.

M. Brad Trost: Voyons si j'ai bien compris. Vous vous intéressez à l'Amérique du Sud et peut-être à certains des États arabes les plus stables. Est-ce que c'est le gouvernement fédéral qui prend l'initiative ou est-ce vous qui dites au gouvernement fédéral qu'il y a un marché potentiel à cet endroit et que vous auriez besoin de son aide?

Comment élargissez-vous vos marchés? Quel est le rôle du gouvernement fédéral? Ce n'est pas tout à fait comme pour le pétrole dont le marché est libre ou du moins semble l'être.

M. Jeff Hryhoriw: Au fait, c'est un peu des deux. Dans certains cas, le gouvernement fédéral amorce des discussions avec divers pays. Cela a été le cas pour les Émirats arabes unis et pour l'Afrique du Sud.

Je ne crois pas qu'aucun intervenant de l'industrie canadienne n'ait demandé au gouvernement fédéral d'engager ces discussions, je

pense plutôt que le gouvernement a vu qu'il y avait une possibilité et l'a saisie, ce qui est tout à son honneur. Dans d'autres cas, comme pour la Chine et l'Inde, je pense que l'industrie a voulu souligner l'importance de ces marchés en pleine croissance pour le Canada et a voulu savoir s'il y avait quelque chose à faire.

Il faut savoir que les accords de coopération nucléaire exigent de nombreuses années de négociations.

M. Brad Trost: Devrions-nous commencer maintenant?

M. Jeff Hryhoriw: Bien sûr, et il aurait été encore mieux de commencer bien avant aujourd'hui.

Vous savez, l'accord avec la Chine existe depuis 1994, mais il ne s'appliquait pas aux concentrés d'uranium, ce que les Chinois achètent maintenant. Au cours des récents mois et années, un protocole d'entente a été négocié et il s'agit presque d'une annexe ou d'une modification à l'ACN qui est en vigueur depuis un certain temps déjà. L'ACN a été mis en oeuvre en 1993 ou 1994, je crois. Il a fallu tout ce temps, jusqu'à aujourd'hui, pour que nous soyons assez à l'aise avec les arrangements avec la Chine pour être prêts à leur envoyer des concentrés d'uranium...

• (1625)

M. Brad Trost: En ce qui concerne la diversification des produits de votre industrie, est-ce que la réglementation constitue un obstacle? De quelle manière cherchez-vous à diversifier vos produits? Je suppose que vous cherchez d'autres moyens de mettre en valeur l'uranium brut. Vous avez mentionné quelques-unes des activités de l'entreprise. Y a-t-il des choses que vous pourriez faire mais que vous ne faites pas en raison du manque de compétitivité du Canada dans certains domaines?

M. Jeff Hryhoriw: Oui, Cameco a certainement l'intention de devenir une société d'énergie nucléaire verticalement intégrée. Nous nous occupons d'autres aspects à valeur ajoutée de la chaîne de combustible. La plupart de nos activités commerciales sont concentrées dans l'extraction de l'uranium.

Je pense qu'aucun des témoins présents aujourd'hui ne vous dirait quelque chose de très différent. Je pense qu'on ne saurait exagérer l'importance du marché du travail et du perfectionnement de la main-d'oeuvre. Les postes au niveau d'entrée ne nous posent pas beaucoup de problèmes. Mais en ce qui concerne les postes très techniques et très spécialisés — en Saskatchewan nous bénéficions d'un boom économique — il semble que les mêmes sociétés du secteur des ressources se font concurrence pour les mêmes travailleurs, encore et encore, que ce soit des ingénieurs miniers, des géologues ou des experts en environnement pour nous aider à nous conformer à la réglementation afin que nos activités soient les moins polluantes possible. Ce sont des postes que toutes les entreprises cherchent à doter. Si vous voulez savoir ce qui freine notre développement, je vous dirais que c'est le perfectionnement de la main-d'oeuvre.

J'ai mentionné que Cameco compte parmi ses employés un grand nombre de membres des Premières Nations et de Métis. Nous travaillons très étroitement avec ces collectivités, tout comme le font les gouvernements. Je pense que nous devons tous en faire plus à cet égard pour nous assurer une main-d'oeuvre engagée, une main-d'oeuvre compétente et bien formée, car c'est ce qui a donné un avantage concurrentiel à notre entreprise. Je pense que cela pourrait l'être davantage pour nous et pour d'autres entreprises qui n'ont pas établi de contacts aussi étroits que nous avec les collectivités autochtones.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Trost.

Nous passons maintenant à M. Nicholls, pour un maximum de sept minutes.

M. Jamie Nicholls: Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Monsieur le président, je vais aborder le rôle des investissements, tant publics que privés, et de la diversification des marchés, puis j'aimerais parler de l'importance de la collaboration dans la diversification des marchés. Si vous vous sentez perdus, suivez-moi; nous restons dans le sujet. Je pense que nous sommes ici dans le but de développer l'économie d'une manière équilibrée et durable, parce que nous souhaitons une croissance intelligente plutôt qu'une croissance aveugle.

La plupart de mes questions s'adresseront à vous, madame Drohan.

J'aimerais poser quelques questions sur les investissements privés dans le secteur de l'énergie. Bien que le gouvernement dise qu'il ne choisit pas les gagnants et les perdants sur le marché, nous avons vu que l'industrie des combustibles fossiles a reçu des subventions de l'ordre de 1,3 milliard de dollars. Or dans le secteur des investissements privés, il y a environ 30 % du PIB qui dort sous forme d'actifs financiers non investis. Ma question concerne la façon de stimuler la valeur ajoutée, d'extraire la valeur et d'accroître la valeur du secteur énergétique.

Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire pour indiquer aux investisseurs privés qu'il est temps pour eux d'investir leur argent de manière à optimiser la valeur de notre secteur des ressources?

Mme Madelaine Drohan: Est-ce à moi que vous posez cette question?

M. Jamie Nicholls: Oui.

Mme Madelaine Drohan: Pouvez-vous éclaircir quelque chose?

M. Jamie Nicholls: Bien sûr.

Mme Madelaine Drohan: Lorsque vous parlez d'actifs financiers non investis, je ne suis pas sûre de savoir ce que vous voulez dire.

M. Jamie Nicholls: Je veux parler des liquidités que les investisseurs privés thésaurisent au lieu de les investir. Ils évitent d'investir dans les secteurs énergétiques qui leur semblent plus risqués.

Mme Madelaine Drohan: Je pense que c'est surtout une question de politique monétaire.

Un grand nombre de personnes m'ont dit que le gouvernement devrait certainement s'abstenir de choisir des gagnants et des perdants et qu'il ne devrait surtout pas essayer d'encourager une industrie plutôt qu'une autre, que ce soit une industrie à valeur ajoutée ou une industrie en développement.

Ce qui est également essentiel, et que l'on constate dans ces divers pays, c'est que le gouvernement doit continuer à investir dans la recherche fondamentale, par exemple. C'est ce que j'ai entendu dans tous les pays où je suis allée et ici au Canada. La recherche fondamentale est la base de toutes les autres recherches. C'est l'un des messages les plus importants que j'ai entendu.

Pour ce qui est de l'autre valeur ajoutée, j'ai trouvé intéressant d'essayer de déterminer pourquoi certains pays ont plus de produits à valeur ajoutée que nous. Il n'y a pas de modèle que nous pourrions importer tel quel ici. Par exemple, en Finlande, les gens parlaient — cela concerne la collaboration et la valeur ajoutée — des indemnités de guerre qu'ils ont dû verser à l'Union soviétique après la Seconde

Guerre mondiale. Afin de pouvoir payer ces indemnités, il a fallu que toutes les universités travaillent ensemble pour déterminer le moyen de tirer la plus grande valeur possible de leurs ressources. C'est ce qui est à la base de leur culture de collaboration et d'optimisation de la valeur de leurs ressources.

Je m'éloigne un peu, mais le rôle principal du gouvernement, c'est d'investir dans la recherche fondamentale, l'infrastructure et dans ce qui aidera toutes les industries, et qu'ensuite il les laisse faire ce qu'elles peuvent pour ajouter de la valeur.

• (1630)

M. Jamie Nicholls: Au sujet de la collaboration, nous savons que l'Université de l'Alberta vient de perdre un important collaborateur qui participait à l'initiative Helmholtz-Alberta. L'une des raisons de ce retrait est que la recherche n'était pas suffisamment diversifiée. En outre, les responsables du programme m'ont dit qu'il n'y avait pas assez d'argent pour gérer les aspects logistiques de la collaboration. Ils n'ont reçu aucune aide financière des différents ordres du gouvernement pour gérer cette collaboration.

Avez-vous des exemples d'investissements publics ou privés dans la logistique de la collaboration dans ces autres pays?

Mme Madelaine Drohan: Oui. Dans tous les pays que j'ai mentionnés où il y a une très grande collaboration, soit l'Australie, la Finlande et la Suède, cela a commencé par un investissement assez important de la part du gouvernement. Les gouvernements se retirent un peu et laissent le secteur privé prendre le relais, mais cela a commencé grâce à un investissement gouvernemental.

M. Jamie Nicholls: C'est intéressant. J'ai examiné d'assez près l'exemple de la Norvège. Le gouvernement norvégien a adopté une approche collaborative pour traiter avec des groupes qui pourraient être perçus comme étant des opposants, alors que notre gouvernement semble adopter une approche plus antagoniste. Y a-t-il des leçons que nous pourrions tirer de l'approche de la Norvège pour attirer ces groupes perçus comme étant des opposants, et pour travailler avec eux plutôt que d'adopter une approche antagoniste?

Mme Madelaine Drohan: Bien sûr, et cela me ramène à ce que je disais au sujet de l'absence d'esprit de collaboration au Canada. Nous nous imaginons que nous collaborons beaucoup, or bon nombre des différences sont exagérées. Par exemple, souvent lorsque je parlais de cela avec des Canadiens, ils me disaient: « Nous ne pouvons pas faire cela à cause des relations fédérales-provinciales ». Je sais bien que nous ne sommes pas en Norvège, mais un pays comme l'Australie a un esprit plus collégial et cherche à rassembler les différents intervenants afin que tous puissent avancer en même temps.

J'ai dit que je n'avais pas trouvé d'explications satisfaisantes. La seule qu'on m'offre en général, c'est que notre approche nord-américaine est plus individualiste. D'après moi, la seule façon de surmonter cela serait d'avoir un leadership rassembleur au sommet.

M. Jamie Nicholls: Le Nouveau Parti démocratique croit en la collaboration sociale, en une société qui collabore plutôt que de mettre tellement l'accent sur l'individu. J'ai peut-être un parti pris, mais je crois que nous pouvons fournir le leadership dont vous parlez.

J'aimerais vous poser une question sur l'idée d'un indicateur d'échange technologique dans le but d'extraire la valeur. Je crois que vous l'avez mentionné dans votre rapport, c'est-à-dire l'idée que nous ne devrions pas simplement nous contenter de la matière première mais que nous devrions en extraire la valeur pour obtenir des produits plus élaborés. Sommes-nous particulièrement bons dans ce domaine au Canada et comment pourrions-nous mieux améliorer l'élaboration de produits de pointe à partir de nos matières premières?

Le président: Madame Drohan, je vous demanderais d'être brève, s'il vous plaît. Le temps de M. Nicholls est écoulé.

Mme Madeline Drohan: Je serai très brève.

Oui, vous avez raison. Dans le rapport, il y a un très bon graphique créé par le Conference Board qui montre que tous les autres producteurs de ressources nous dépassent en ce qui concerne l'échange de technologie et de connaissance. Alors oui, nous pourrions faire mieux. Je dirais qu'un retour à la recherche collaborative serait un moyen d'encourager cette idée d'extraire une plus grande valeur, de créer plus de valeur.

•(1635)

Le président: Merci.

Merci, monsieur Nicholls.

Monsieur Garneau, allez-y, vous avez un maximum de sept minutes.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être venus. Veuillez me pardonner si je vous presse, mais j'ai beaucoup de questions.

Monsieur Hryhoriw, vous avez parlé des concentrés d'uranium. Je ne sais pas grand-chose au sujet des produits que vous exportez. Est-ce que vous ajoutez de la valeur ici au pays au minerai d'uranium, parmi les produits que vous exportez?

M. Jeff Hryhoriw: Le concentré d'uranium est essentiellement ce qu'on appelle du yellow cake, c'est ce que je voulais dire.

Oui, nos installations de Port Hope, Cobourg et Blind River en Ontario font essentiellement cela. Ils ajoutent de la valeur au produit. Il s'agit d'installations de conversion, de raffinage et de production de combustibles, surtout pour les réacteurs CANDU. L'installation de Cobourg produit les crayons combustibles pour la technologie CANDU.

M. Marc Garneau: Très bien.

Vous ne l'aurez pas vue, mais la demande mondiale d'énergie primaire est mentionnée dans l'exposé de l'ACPP. La demande d'énergie nucléaire pour les 25 prochaines années ne semble pas augmenter beaucoup comparativement à tout le reste. Vous avez mentionné qu'il y a 60 nouveaux réacteurs en construction et d'autres encore à l'étape de la planification. Est-ce que c'est une prévision relativement modeste ou pensez-vous que la demande pourrait augmenter sensiblement?

M. Jeff Hryhoriw: Ce qui est intéressant c'est que malgré la croissance spectaculaire en Chine, l'apport du nucléaire dans l'approvisionnement énergétique global de la Chine ne change pas beaucoup. Ce qui arrive, c'est que la demande d'énergie totale augmente. Je pense que l'Agence internationale de l'énergie prévoit qu'entre 2010 et 2035 la consommation mondiale d'énergie va augmenter de l'ordre de 75 %. Étant donné qu'en 2010 il a fallu l'énergie éolienne, solaire, nucléaire, hydroélectrique ainsi que le charbon, le gaz et le pétrole pour atteindre ce niveau, cela représente

pratiquement un doublement de la consommation d'énergie d'ici 25 ans. Il est difficile d'imaginer qu'une seule source, un seul produit, pourrait répondre à toute cette demande accrue. Ainsi, même si le pourcentage reste le même, la demande totale augmente tellement que je pense qu'il y aura probablement une certaine croissance dans nos secteurs.

M. Marc Garneau: Très bien.

Monsieur Egan, je suis assez ignorant au sujet de certaines de ces choses. Je comprends votre graphique à la page 5, sur l'électricité, l'huile de chauffage et le gaz naturel. Pour ce qui est du propane, j'ai été un peu surpris. Comment le propane se compare-t-il au gaz naturel? Est-ce que le propane est en déclin alors que votre secteur est à la hausse, ou est-ce qu'il y a une croissance dans les deux secteurs? J'aimerais que vous compariez les deux.

M. Timothy Egan: Je dirais qu'ils connaissent aussi une croissance car le propane est aussi relativement abordable. Le gaz naturel étant devenu plus abondant, le propane aussi. Il est disponible sur différents marchés. Certains marchés utiliseront ces produits davantage que d'autres. Par exemple, dans le Nord de la Saskatchewan les entreprises et les logements ont largement recours au propane car ils ne sont pas desservis par le réseau de distribution. Cela dépend véritablement de la disponibilité du carburant, de l'infrastructure existante, etc., c'est ce qui détermine le choix de l'un plutôt que de l'autre.

Donc, le propane est en croissance. Je pense que les perspectives pour le gaz naturel sont largement plus élevées.

M. Marc Garneau: Excellent.

Vous avez mentionné le méthane hydraté. J'ai lu il y a quelques jours que le gouvernement avait décidé de cesser de financer la recherche sur le méthane hydraté. On travaillait sur un certain nombre de projets, par exemple, avec le Japon. Cela semble être une énorme source d'énergie, mais il y a certains obstacles.

L'Association canadienne du gaz joue-t-elle un rôle quelconque pour ce qui est des recherches touchées? Je sais que vous vous intéressez principalement à l'acheminement, mais quelle est votre opinion du méthane hydraté?

M. Timothy Egan: Pour ce qui est de la recherche, la question devrait être posée à mon collègue de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, car nous sommes une association en aval. Mais pour ce qui est de mon opinion sur les perspectives des hydrates, c'est que cela signifie davantage de stock, en fait des quantités bien plus importantes, ce qui, au final, est une bonne nouvelle et va à l'encontre de l'idée que l'on est à court de carburant. De toute évidence, il y a toutes sortes d'obstacles techniques associés à son exploitation, ce dont je laisserais à mes collègues en amont le soin de vous parler, mais c'est une excellente nouvelle car la situation des stocks continue de s'améliorer.

La situation de nos stocks conventionnels s'améliore; la situation de nos stocks non conventionnels améliore davantage les choses. Ce serait aussi le cas des hydrates.

M. Marc Garneau: D'accord.

Monsieur Stringham, des observations à faire? J'ai quelques questions aussi pour vous.

•(1640)

M. Greg Stringham: Certainement, je m'en tiendrai alors à une réponse brève.

La réponse, c'est qu'étant donné la poussée à laquelle on a assisté dans le domaine du gaz de schiste dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et la recherche qui a été effectuée en collaboration avec l'industrie et les gouvernements, et je pense qu'environ 60 pays et 100 scientifiques travaillaient sur ce projet dans les Territoires du Nord-Ouest, cela a permis d'obtenir les résultats que l'on cherchait, et on est maintenant passé à l'étape suivante.

Les Japonais sont rentrés chez eux pour faire des recherches sur leurs hydrates extracôtiers. Cette recherche relève davantage de pays individuels et d'entreprises, mais c'est toujours quelque chose qu'on examine. Actuellement, le marché est si riche en gaz naturel que c'est la prochaine voie à suivre...

M. Marc Garneau: C'est très rentable à l'heure actuelle.

M. Greg Stringham: Oui.

M. Marc Garneau: Très bien.

Mme Drohan a parlé de collaboration, et tout le monde en parle. La plupart des entreprises que vous représentez ont en commun l'obstacle de la quantité d'eau qu'elles utilisent, ce qu'elles font des rejets, de la quantité de gaz à effet de serre produit, des espèces en péril, et ce genre de choses.

Ma question pour vous, monsieur Stringham, est la suivante. Les entreprises de l'ACPP communiquent-elles entre elles et collaborent-elles pour surmonter les obstacles communs pour ce qui est de la recherche et de la meilleure façon de s'y prendre, ou chacun travaille-t-il dans son coin?

M. Greg Stringham: Je pense qu'il y a une décennie chacun travaillait principalement dans son coin, bien que dans le cas de certains projets majeurs — que ce soit dans le domaine pétrolier ou du gaz naturel — des consortiums ou des entreprises conjointes comprenaient neuf ou dix entreprises. Syncrude, par exemple, collabore avec huit ou neuf entreprises. Cette compagnie compte un département de recherche qui dépense plus de 100 millions de dollars par an, et qui assure ensuite une distribution à toutes ces entreprises. Il y avait donc une certaine collaboration, même si elle était plus faible.

En fait, la véritable collaboration a vu le jour en matière de santé et de sécurité. Les entreprises ne voyaient aucun obstacle concurrentiel. Il faut donc faire preuve de prudence. On est dans un bureau de la concurrence; on est dans une économie de marché; il nous faut être en concurrence et c'est l'une des règles du jeu. Mais pour ce qui est de la santé et de la sécurité, de s'assurer que les gens soient en sécurité et qu'ils demeurent en santé sur le lieu de travail, c'est cela qui a donné lieu à beaucoup de collaboration.

Cela a été la véritable étincelle qui a conduit à cette question du côté environnemental: pourquoi ne pas s'y prendre de la sorte pour ce qui est de l'eau, de l'air, de la terre et des rejets? C'est ce qui a entraîné la mise sur pied de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, dans le cadre de laquelle 14 de ces entreprises — une fois encore, environ 90 % de la production dans le domaine des sables bitumineux — se sont rassemblées afin d'accélérer leur recherche dans ces quatre domaines pour les sables bitumineux. Les entreprises ont fait bénéficier gratuitement de leur technologie à ce groupe, et cette technologie peut être utilisée gratuitement par toute autre entreprise. Un certain nombre de multinationales qui ont eu de la difficulté avec cela se sont maintenant lancées dans cette voie, et c'est une première dans le monde.

Le président: Merci.

Merci monsieur Garneau.

Nous allons entamer les questions de cinq minutes, et nous allons céder la parole à M. Leef, suivi de Mme Crockatt et de M. Gravelle.

Monsieur Leef, allez-y, vous avez jusqu'à cinq minutes.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Merci monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Avec le nombre de témoins que nous avons, cela limite ma capacité à m'adresser à tout le monde, je vais donc m'intéresser à certains des aspects susceptibles d'être pertinents pour le Yukon. Bien sûr, dans le Nord, le gaz naturel liquéfié est quelque chose qui nous intéresse. Je vois sur votre carte que c'est l'un des seuls endroits au pays sur laquelle un point ne figure pas à l'heure actuelle, c'est probablement quelque chose que nous devons donc changer.

Sur votre graphique à la page 7, il semble que l'usage industriel de gaz naturel récolte la part du lion de 1980 à 2012, et qu'ensuite l'utilisation commerciale et résidentielle représente une part considérable de cette consommation. Il semble qu'ils ont tous maintenu un taux de croissance semblable. D'après la façon dont ce graphique est fait, c'est difficile de vraiment le voir, mais il semble que les différents secteurs ont connu une croissance proportionnellement identique.

Lorsque l'on parle de diversification, serait-il juste de dire que l'industrie est le premier moteur du marché et que le résidentiel lui emboîte ensuite le pas en raison de l'accès à l'industrie, ou cela va-t-il main dans la main? Comment cela fonctionne-t-il pour ce qui est de la diversification dans le pays?

M. Timothy Egan: Je pense que cela dépend véritablement du marché. Vous avez fait référence au Yukon. Il n'y aura pas de demande résidentielle considérable au Yukon. Il est difficile de défendre la pertinence d'un réseau de distribution de gaz naturel d'un point de vue économique au Yukon.

Dans un marché comme celui-là, on pourrait vouloir envisager une approche différente comme une distribution en étoile. S'il existe une masse industrielle significative qui pourrait être approvisionnée en gaz naturel, cela est viable d'un point de vue économique, on répond aux besoins de cette application et on envisage ensuite une distribution à d'autres applications, qu'elles soient commerciales ou résidentielles.

Je ne suis pas certain si...

M. Ryan Leef: Oui, je comprends. Ça me fait penser à quelque chose. Vendredi, j'étais dans ma circonscription pour annoncer un investissement du gouvernement du Canada dans un projet de technologie propre pour la biomasse dans la collectivité de Haines Junction, en coopération avec les Premières Nations de Champagne et Aishihik dans cette collectivité et Yukon Energy. Cette centrale à la biomasse pourrait produire jusqu'à deux mégawatts, et il y a beaucoup de ressources en biomasse là-bas. Même s'il y a un surplus de production, la capacité à distribuer l'énergie à partir d'une centrale de cette taille pour une collectivité de cette taille sera limitée. Mais elle répondra assurément aux besoins résidentiels.

Les projets miniers présentent des besoins en énergie, et tout le monde essaie d'y répondre. La diversification locale serait la bienvenue si l'industrie s'en occupait pour que le gaz naturel ensuite soit disponible là-bas et la conversion pourrait commencer à se faire. Est-ce une tendance que l'on constate au Canada et dans les marchés internationaux?

•(1645)

M. Timothy Egan: Oui, je crois que c'est le cas. La majeure partie de la population canadienne se trouve à moins de 100 milles de la frontière américaine, et il y a une densité importante, ce qui rend rentable la distribution de gaz. Dans les zones moins densément peuplées, il faut d'autres facteurs pour que le carburant s'y rende. La demande industrielle constitue souvent l'un des facteurs les plus importants. Il y a des collectivités comme Red Lake en Ontario où il y avait un projet minier. Il y avait aussi deux collectivités de la région qui voulaient du gaz naturel. Ce n'était pas assez rentable d'acheminer le gaz seulement pour ces deux collectivités. Par contre, le gouvernement fédéral, par l'entremise du programme FedNor, je crois, a apporté une contribution afin d'appuyer le développement du projet. Ainsi, on répondait à une demande industrielle importante avec le gaz naturel et les collectivités y avaient également accès. Voilà le genre de modèles dont on a vu des exemples par le passé dans les différents territoires et provinces du Canada.

M. Ryan Leef: Parfait. Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Ryan Leef: Une minute, bien. Je vais donc poser une question brève à M. Stringham.

Les gens de l'Institut Pembina nous ont dit que deux tiers des acides devaient rester dans le sol afin d'éviter des changements climatiques catastrophiques. Quel genre de diversification de la distribution a lieu pour les sables bitumineux? Est-ce une description juste de la situation? Devons-nous en laisser les deux tiers dans le sol, ou nous penchons-nous sur des technologies qui nous permettront de diversifier le transport et l'accès d'une façon sécuritaire et propre?

M. Greg Stringham: Je vais répondre brièvement également. La réponse, c'est la technologie. Je pense que la technologie est ce qui nous a donné accès à une grande partie de ces ressources, que ce soit le gaz de schiste, le pétrole dans les réserves étanches ou même les sables bitumineux. La technologie est aussi la réponse aux défis environnementaux auxquels nous faisons face. On l'a bien vu au sujet des changements climatiques. L'industrie a fait de grands efforts pour réduire son empreinte de gaz à effet de serre et sa consommation d'eau. Mais c'est la technologie qui est le moteur de ces changements.

À ce sujet, la technologie la plus récente est utilisée pour le projet Kearl d'Impérial qui débute cette semaine. Les émissions de gaz à effet de serre sur la base du cycle de vie seront à 2 % de la moyenne américaine, et c'est grâce aux nouvelles technologies et la façon dont elles sont développées. Il ne s'agit que d'un projet. C'est un grand projet. Il reste encore beaucoup de travail à faire mais ça nous démontre qu'on peut poursuivre les réductions grâce à la technologie.

Le président: Merci.

Merci monsieur Leef.

Madame Crockatt, vous avez jusqu'à cinq minutes.

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Merci à tous d'être ici. J'apprécie vraiment l'expertise que vous nous présentez aujourd'hui.

Je vais poursuivre sur le même sujet que Ryan et poser des questions sur le projet Kearl, parce que je sais que l'industrie pétrolière a pris très au sérieux le besoin d'acceptabilité puisque c'est nécessaire afin d'avoir accès au marché international. Vous venez de

dire que l'industrie prend ça vraiment au sérieux. Je pense que Don Martin a dit hier sur CTV que les sables bitumineux avaient réduit leurs émissions de façon considérable. Je ne sais pas si la population le comprend ou si elle comprend ce qu'est la moyenne de 2 % sur le cycle de vie. Pourriez-vous nous l'expliquer? Que devrait savoir la population sur le changement de vos pratiques, surtout en ce qui concerne les GES et peut-être le projet Kearl en particulier, s'il vous plaît?

M. Greg Stringham: Notre approche a deux volets et ce que nous avons constaté en discutant avec les Canadiens en général c'est que premièrement, il faut offrir des résultats. Il faut améliorer notre rendement. Il ne s'agit pas seulement de parler. Il faut faire l'effort et mettre en place les technologies. Mais il faut faire les deux. Ce sont les résultats ajoutés à la communication qui ont un effet sur notre réputation.

Nous travaillons fort sur ces deux aspects, mais il faut s'assurer que ce soit les résultats qui mènent. Ces nouvelles technologies apportant des améliorations environnementales sont des choses dont nous parlons à la population en disant que nous en avons besoin pour régler les problèmes soulevés, comme l'utilisation de l'eau, du sol et les émissions de gaz à effet de serre, afin que la population sache que nous nous y consacrons et que nous allons de l'avant. Cela représente une part importante des nouvelles technologies chez Imperial et de celles pour l'utilisation de l'eau. Il faut d'abord faire l'effort et ensuite s'assurer que ce soit connu.

•(1650)

Mme Joan Crockatt: Est-ce qu'on peut dire que Kearl représente une réalisation importante?

Produit-on maintenant un baril de pétrole des sables bitumineux avec un niveau de GES comparable au pétrole classique produit en raffinerie aux États-Unis?

M. Greg Stringham: Oui, c'est tout à fait exact.

La nouvelle technologie utilisée les place à 2 % de la moyenne américaine. Cette moyenne américaine date de 2005, et elle a changé. Mais on peut dire que l'empreinte de gaz à effet de serre est très comparable au pétrole produit en raffinerie.

Mme Joan Crockatt: Qu'en est-il de l'utilisation de l'eau? Pourriez-vous nous dire ce qui a changé de ce côté?

M. Greg Stringham: Je pense qu'il y a eu deux changements. Je parle beaucoup de ce qui se fait dans l'industrie des sables bitumineux, mais cela s'applique aussi au gaz naturel. Le volume d'eau utilisé a diminué alors que la production augmente, donc on trouve de nouvelles façons de réutiliser l'eau.

Pour les sables bitumineux en particulier, on utilise l'eau de la rivière Athabasca et on veut réduire cette utilisation. Les projets les plus récents ont ce qu'on appelle un entreposage hors site, c'est-à-dire un lac près des installations afin que durant les périodes de faible débit de la rivière, on puisse prendre l'eau du lac plutôt que de la rivière. Cela devient de plus en plus...

Mme Joan Crockatt: Avons-nous par hasard des chiffres sur la diminution de l'utilisation de l'eau?

M. Greg Stringham: On utilise encore surtout de l'eau de la rivière. En gros, c'est moins que 1 % du débit total de la rivière Athabasca, calculé sur un an.

L'inquiétude concerne surtout les périodes de faible débit. C'est pourquoi ces lacs sont importants, pour que pendant ces périodes, on puisse puiser l'eau dans une autre source.

Mme Joan Crockatt: Bien.

Puis-je parler des avantages pour toutes les provinces? Je pense qu'il y a toujours une impression que c'est peut-être l'Ouest et l'Alberta qui sont les principaux bénéficiaires.

Je sais que l'ACPP a publié une liste assez intéressante des fournisseurs ontariens pour les sables bitumineux canadiens, et j'ai compté 300 fournisseurs de la Colombie-Britannique.

Pourriez-vous nous expliquer comment les avantages se rendent jusqu'aux autres provinces, et en fait, jusqu'aux consommateurs?

M. Greg Stringham: Les avantages de l'exploitation de cette ressource sont telles que nous comptons sur l'ensemble du Canada, et même au-delà.

Nous avons demandé aux entreprises dans notre liste de la chaîne d'approvisionnement de nommer les entreprises avec lesquelles elles font affaire dans d'autres provinces. Il y en a plus de 600 en Ontario. Il y en a au Québec. En Colombie-Britannique, il y en a plus de 300, presque 400. Tout cela à partir de la première liste que nous avons dressée.

Cependant, ce qui est le plus important pour nous, c'est que ça rejoigne les gens, qu'ils se demandent ce que ça leur rapporte à eux. Voilà comment les Canadiens reconnaissent qu'ils en tirent des avantages.

En fait, l'une des choses qui nous a surpris, ce sont les communications avec le fabricant d'autobus Prévost du Québec. Nous avons fait une publicité à ce sujet, ne sachant pas ce qu'il en adviendrait, mais tout d'un coup, les Québécois ont compris, comme l'indique la publicité, que même s'il y a 4 000 kilomètres entre les sables bitumineux et le Québec, la distance est courte parce qu'il y a 400 autobus construits au Québec qui s'en vont là-bas. Cela touche les Canadiens plus que de dire qu'il y a des effets sur l'ensemble du pays.

Nous allons faire la même chose avec une entreprise de la Colombie-Britannique. Elle construit des installations modulaires avec les produits forestiers de la Colombie-Britannique qui sont utilisés dans les sables bitumineux pour les cuisines, entre autres. Cela devient plus concret.

Nous présentons les chiffres, mais nous essayons aussi que les Canadiens comprennent ce que ça signifie pour eux.

Mme Joan Crockatt: Monsieur le président, ai-je le temps pour une autre question brève?

Le président: Oui, vous l'avez.

Mme Joan Crockatt: Bien, je la pose.

Je veux maintenant parler des importations. Le Canada importe beaucoup plus de pétrole que pensent la plupart des gens, vous l'avez mentionné. Le Québec et le Canada atlantique importent 700 000 barils par jour, soit sept huitièmes de leur consommation de pétrole. D'où vient ce pétrole?

M. Greg Stringham: Il vient de l'étranger, du marché mondial du pétrole qui comprend des pays allant du Royaume-Uni et de la Norvège à l'Afrique et au Moyen-Orient.

Mme Joan Crockatt: Le Québec importe la vaste majorité de son pétrole de l'Algérie. Est-ce exact?

M. Greg Stringham: Je ne sais pas s'il n'y a que le Québec, mais cette région importe du pétrole de l'Algérie, c'est certain.

Mme Joan Crockatt: Pourquoi est-ce que les Québécois et les Canadiens de l'Atlantique voudraient-ils cesser d'importer ainsi une grande partie de leur pétrole?

M. Greg Stringham: Il y a au moins deux ou trois raisons à cela.

Premièrement, nous avons déjà un pipeline en place qui pourrait les desservir, mais il coule dans l'autre direction. Il a été construit dans les années 1970, et le flux a été inversé pour acheminer le pétrole de l'étranger vers l'Ontario. On pense maintenant à l'inverser pour qu'il aille dans l'autre direction. C'est un pipeline déjà existant, alors c'est une façon facile de répondre à ce besoin.

Deuxièmement, ces provinces paient aujourd'hui le prix du marché mondial du pétrole, qu'on aimerait tous obtenir, mais pour le prix du pétrole isolé au Canada et aux États-Unis c'est de 15 \$ moins cher maintenant, alors c'est un incitatif économique également.

Enfin, la raison la plus importante, c'est la sécurité. On peut choisir l'option du pétrole canadien pour les Canadiens. Le marché ne l'impose pas, mais il est possible pour eux de choisir du pétrole canadien, et je pense que c'est de là qu'ils aimeraient vraiment l'obtenir.

Le président: Merci.

Merci, madame Crockatt.

Nous passons maintenant à M. Gravelle, pour un maximum de cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Monsieur Lemphers ou monsieur Weiss, voici ma première question: Avons-nous tiré des leçons de l'Alberta en matière de diversification de la production de l'énergie?

● (1655)

M. Nathan Lemphers: Absolument. Nous pouvons tirer beaucoup de leçons de l'Alberta au sujet de la diversification.

L'ancien ministre des Finances de l'Alberta, Ron Liepert, a dit que l'Alberta a un problème, que la province veut sortir des montagnes russes que sont les revenus pétroliers. Présentement, 30 % du budget provincial provient des ressources pétrolières. Cela sert à payer les enseignants, les écoles et les médecins. Cela fait que l'Alberta a le pire bilan au Canada en ce qui concerne l'atteinte des cibles budgétaires. Il s'agit d'une ressource très volatile sur laquelle la province n'a aucun contrôle.

La meilleure chose est de mettre les revenus de ces ressources de côté afin de ne pas surexposer l'économie à la volatilité du marché pétrolier. Il y a différentes façons de le faire. On peut créer un fonds d'épargne. L'Alberta l'a fait. Le gouvernement fédéral pourrait le faire également. Il n'y a pas que Pembina qui l'a recommandé. Le rapport de Mme Drohan le recommandait également. L'OCDE l'a recommandé. Ce n'est pas qu'une idée verte.

Actuellement, l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés provenant du secteur pétrolier et gazier représente environ 3 milliards de dollars, une toute petite part du budget fédéral. Ce n'est pas beaucoup, mais avec la croissance de ce secteur, ce montant augmentera, ce qui protégerait l'économie de ce genre de volatilité. Alors voilà une leçon que nous pourrions en tirer.

Une autre vient directement du rapport Emerson de la province. Le Conseil pour la stratégie économique du premier ministre a publié un rapport, un assez bon rapport du gouvernement Stelmach, qui prévenait les Albertains de prévoir le jour où ils auront beaucoup de pétrole lourd à vendre mais personne pour l'acheter. Cela touche non seulement le produit, mais aussi la valeur ajoutée par l'industrie.

Il est important de ne pas dépendre que de ce produit énergétique et de diversifier en regardant les autres secteurs en croissance. Comme Tim l'a dit, les sources renouvelables représentent 50 % des nouveaux investissements en énergie. C'est un chiffre incroyable. Ce secteur est en croissance dans toutes sortes d'économies émergentes et avancées. C'est quelque chose que pourraient sûrement faire l'Alberta et le Canada.

M. Claude Gravelle: Bien.

Si je comprends bien, vous dites que les activités qui ajoutent de la valeur aux sables bitumineux aideraient notre économie à être plus résiliente.

M. Nathan Lemphers: C'est possible. On peut créer plus de valeur et d'activités économiques par baril, mais cela accroît également la vulnérabilité. La base demeure le bitume, et si on ne tient pas compte du prix entier du bitume, si on ne tient pas compte du prix des facteurs externes, les autres coûts comme les coûts environnementaux, le surdéveloppement d'une industrie fondée sur une seule ressource pourrait devenir un château de cartes. Voilà le genre d'exemple d'économie que l'on voit ailleurs dans le monde.

Mais il y a aussi des possibilités. On pourrait utiliser les revenus des sables bitumineux pour favoriser la transition vers une économie basée sur une énergie plus propre. Cela pourrait se faire au moyen d'un fonds d'épargne, l'élimination de la subvention fédérale pour les carburants fossiles, qui se monte actuellement à 1,3 milliard de dollars. On pourrait investir cet argent dans des sources énergétiques plus propres, qui non seulement créent de l'emploi mais nous donnent également l'occasion de profiter d'un avantage concurrentiel à plus long terme pour l'ensemble du pays. On pourrait utiliser la richesse provenant des sables bitumineux pour construire un meilleur avenir.

M. Claude Gravelle: Est-ce que le Canada profite d'un créneau pour la production d'énergie renouvelable?

M. Nathan Lemphers: Voilà une question à laquelle mon collègue peut répondre.

M. Tim Weis: Certainement.

Je pense que l'on pourrait profiter davantage dans deux secteurs. Premièrement, il y a certaines productions que nous avons déjà comme l'énergie éolienne que l'on a surtout vue au Québec et en Ontario mais dans d'autres régions du pays également. C'est important parce que les éoliennes sont si grandes que les déplacer coûte cher, alors répondre à la demande locale est important.

L'autre secteur clé auquel nous pouvons participer, c'est l'intégration des sources d'énergie renouvelable à l'entreposage. La géothermie pourrait être un secteur intéressant pour nous, parce qu'il y a des synergies avec l'industrie pétrolière et gazière. Nous sommes évidemment bons en matière de forage et de travail géotechnique. Je pense qu'il y a de grandes occasions de développement géother-

mique qui serait une nouvelle énergie renouvelable fondamentale. C'est un domaine où le Canada pourrait et devrait être un chef de file.

● (1700)

Le président: Merci monsieur Gravelle.

Nous passons maintenant à M. Calkins, suivi de M. Choquette et de M. Allen.

Allez-y, monsieur Calkins, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités d'être ici aujourd'hui.

Je voulais parler de diversification, surtout en réponse à certaines observations que vient de faire M. Lemphers.

Monsieur Stringham, nous avons entendu l'ACPP. En tant que député de l'Alberta, je m'inquiète bien sûr beaucoup de l'écart de prix. Lorsqu'on parle de diversification, il faut aussi parler d'accès au marché. Certains ont fait des commentaires sur l'économie de l'Alberta. Je crois que l'Alberta n'a pas de problème de revenu. L'Alberta a d'autres problèmes. Aucune province ne dépense plus par habitant en programmes sociaux que l'Alberta. Nonobstant le fait que les revenus existent toujours, le prix du gaz naturel a tellement diminué que les redevances du gaz naturel ont eu le plus grand effet sur les revenus provenant des ressources pour l'Alberta, pas le pétrole. Alors il s'agit d'une mauvaise description des prix du pétrole. Il y a eu beaucoup plus de volatilité pour le prix du gaz naturel que pour celui du pétrole.

Quand même, je m'inquiète des possibilités de vente du gaz naturel liquéfié à l'étranger et des possibilités de diversifier l'accès aux marchés pétroliers, où qu'ils soient, en Saskatchewan ou en Alberta. Pourriez-vous nous parler de ces possibilités et des obstacles qui pourraient empêcher le Canada d'en profiter.

M. Greg Stringham: Je vais commencer par parler de la diversification des marchés, parce que vous avez soulevé des points essentiels, surtout au sujet du gaz naturel. Le gaz naturel est actuellement prisonnier de l'Amérique du Nord, et cela a mené à une reprise de l'industrie pétrochimique en Alberta et ailleurs où cette matière première est disponible à plus faible coût, ce qui permet de créer d'autres choses car c'est concurrentiel. C'est un élément essentiel, en plus de pouvoir l'acheminer ailleurs. On a la possibilité d'en profiter ici, et il reste suffisamment de gaz naturel en Amérique du Nord pour examiner la possibilité d'acheminer le gaz naturel liquéfié vers d'autres marchés.

La côte Ouest est vraiment la plus proche. Comme je l'ai indiqué, il y a plusieurs projets là-bas, mais nous pouvons aussi atteindre certains des objectifs environnementaux en plus de la diversification en faisant cela. Nous avons une abondance de gaz naturel en Amérique du Nord, et si on le liquéfie et l'achemine vers des endroits en Asie comme la Chine qui brûle présentement des carburants fossiles plus lourds pour produire de l'électricité, qu'on arrive à les remplacer, on peut atteindre des objectifs environnementaux de même que des objectifs économiques pour le Canada. Voilà une autre façon de voir les choses qui peut profiter aux Canadiens.

M. Blaine Calkins: Quelles sont nos possibilités pour cela, étant donné que d'autres producteurs de gaz naturel semblent déjà être en avance sur nous? Pourriez-vous décrire au comité certains des écarts de prix entre ce que paient les pays de l'Asie-Pacifique pour le gaz naturel par rapport au prix en Amérique du Nord?

M. Greg Stringham: Absolument. Comme vous l'avez dit, et comme je l'ai dit dans mon exposé, nous sommes relativement en retard sur ce marché. L'Australie y est présente depuis plusieurs années et progresse très rapidement. Il y a des discussions en cours aux États-Unis. Rappelez-vous qu'ils font partie du marché du gaz naturel de l'Amérique du Nord, et si ce pays crée des occasions d'exportation de gaz naturel liquéfié, ce sera peut-être à notre détriment. Alors, il faut agir rapidement. Cela prend quelques années à construire ces installations, alors on aimerait qu'elles soient là d'ici trois à cinq ans. Ce n'est pas tout de suite, mais les décisions politiques qui permettront cette mise en oeuvre doivent être prises bientôt.

M. Blaine Calkins: Ma dernière question porte sur l'écart de prix pour le pétrole nord-américain, selon les indices qu'on utilise. Je ne vais pas passer en revue la liste de ces indices. Lors de la dernière séance à laquelle j'ai assisté, un économiste nous a dit que s'il y avait suffisamment de pétrole canadien qui atteignait l'étranger pour avoir un effet sur le prix mondial, on verrait une fusion du prix mondial et du prix nord-américain. Êtes-vous d'accord avec cette hypothèse?

M. Greg Stringham: Oui. Il y a deux ans, le prix nord-américain correspondait en gros au prix mondial, rajusté en fonction des frais de transport. Présentement, il y a une différence d'au moins 15 \$ entre le prix mondial et ce qu'on appelle le prix du pétrole enclavé, c'est-à-dire le Canada, la Saskatchewan et l'Alberta, et les États-Unis. Si on transpose cela à une production canadienne d'environ trois millions de barils par jour, on parle de 45 millions de dollars par jour perdus à cause de cet écart.

• (1705)

M. Blaine Calkins: Merci.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le président: Oui, 30 secondes.

M. Blaine Calkins: La dernière chose dont je voudrais parler, c'est la manière dont, si nous pouvions diversifier notre accès au marché, cela contribuerait aussi à la croissance économique sur le plan de la capacité. Actuellement, notre capacité de croissance sera limitée, tout simplement parce que nous n'avons nulle part où envoyer nos produits.

Pourriez-vous nous parler un peu de l'aspect de la sûreté du pipeline, en comparaison avec le transport ferroviaire? Je représente aussi des agriculteurs, et il est difficile de transporter le blé par pipeline, mais il est facile de l'expédier par chemin de fer. Nous devons nous assurer d'agir de manière intelligente pour faire en sorte que tout le monde ait la possibilité d'amener ses produits sur le marché. J'aimerais donc que vous me parliez de la sûreté du pipeline

et de la méthode privilégiée pour faire parvenir les produits sur le marché ou jusqu'à la côte. Ce serait très apprécié.

M. Greg Stringham: Absolument. Je serai très bref, parce que je sais que nous avons peu de temps.

Tout d'abord, au sujet de la sûreté du pipeline, les nouveaux pipelines qui sont en voie de construction sont conçus avec les moyens technologiques de pointe, et se caractérisent par beaucoup de redondances et d'éléments de sûreté. Il faut constamment améliorer ces aspects, et en faire la démonstration. Malheureusement, des incidents récents ont démontré que certains des plus anciens pipelines avec lesquels nous avons travaillé ont posé problème, mais certains mécanismes sont en voie d'installation pour les rendre plus sûrs.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, les compagnies ferroviaires se sont présentées et ont dit qu'elles pourraient remplir un créneau avec les pipelines. À l'origine, elles affirmaient pouvoir leur faire concurrence et qu'il faudrait choisir entre le transport ferroviaire ou les pipelines. Maintenant, ce qu'elles disent, c'est « nous savons que des pipelines pourraient être construits dans cette région. Nous pourrions commencer le transport plus rapidement ou peut-être transporter le pétrole, disons, de l'Ontario à New York et ailleurs jusqu'à ce que le pipeline soit construit ». Elles commencent à trouver des moyens d'exploiter ce créneau, et les volumes de marchandises transportées par rail augmentent rapidement.

Le président: Merci.

Monsieur Choquette, vous avez jusqu'à cinq minutes, puis ce sera le tour de M. Allen. Ensuite, si j'ai bien compris, la sonnerie va certainement nous interrompre. Allez-y.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Si j'ai bien compris, on ne s'entend pas pour accorder cinq minutes de plus pour que mon collègue puisse poser une question.

Le président: Nous allons déjà dépasser légèrement le temps qui nous est imparti.

M. François Choquette: Donc, j'aurai bien cinq minutes?

Le président: Non, nous terminerons avec...

Une voix: Nous pouvons partager.

Le président: Oui, vous pouvez partager votre temps.

M. François Choquette: Oui, bien sûr, je le sais.

[Français]

Monsieur le président, je remercie les témoins d'être présents parmi nous aujourd'hui.

Je poserai mes questions en français et ces dernières s'adresseront aux représentants de l'Institut Pembina. J'indique également que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue Dennis Bevington.

Ma première question concerne le fameux montant de 1,3 milliard de dollars en subventions et le programme écoÉNERGIE, qui subventionne les recherches liées aux sables bitumineux et au gaz.

Le fait de retirer ces subventions et de les orienter vers des recherches de diversification, telles que l'hydroélectricité, les éoliennes et les hydroliennes dont on commence à parler et qui pourraient être de plus en plus intéressantes au Canada, pourrait-il être une bonne option?

De plus, on ne peut pas faire grand-chose au sujet des sables bitumineux, car on dit qu'il faut en laisser les deux tiers dans le sol pour atteindre nos objectifs ou nos cibles qui sont d'ailleurs très faibles. En effet, les cibles conservatrices liées aux changements climatiques sont très faibles. Si on avait un prix sur le carbone, est-ce quelque chose qu'on pourrait faire sur le plan fédéral? De notre côté, on propose une bourse sur le carbone semblable à l'entente que le Québec et la Californie viennent de signer.

Pourriez-vous répondre rapidement à ces deux questions? Malheureusement, mon temps de parole est limité étant donné qu'on n'a pas obtenu le consentement des membres du comité pour prolonger la séance et parler un peu plus longuement de cette question.

[Traduction]

M. Nathan Lemphers: Oui, je peux commencer et peut-être que Tim pourra poursuivre.

Pour moi, ce chiffre des deux tiers est très important, et si on veut le mettre en contexte, c'est dans la mesure où il n'y a pas d'utilisation à grande échelle de technologie comme celle de la capture et de l'entreposage du carbone, et c'est certainement une possibilité et nous nous y tenons. Nous pensons que c'est possible dans des endroits comme ceux où sont extraits les sables bitumineux, sauf que la réalité, c'est qu'il faudrait attribuer au carbone le prix de 90 \$ la tonne pour que ce soit économiquement viable sans énormes subventions publiques.

Actuellement, pour pouvoir réaliser son projet Quest CCS, Shell a besoin de plus de 850 millions de dollars en subventions publiques. Ce serait une étude de cas et un projet pilote pour le reste de l'industrie, mais c'est un coût prohibitif et compte tenu des signaux de prix et du contexte réglementaire de l'industrie actuellement, ce ne serait pas logique, sur le plan économique, de poursuivre dans ce sens. C'est pourquoi des compagnies comme TransAlta laissent tomber ces projets à leurs centrales, tout simplement parce que ça n'a pas de bon sens sur le plan économique.

Si au lieu de subventionner la production de combustibles fossiles, on investissait ces fonds dans la production de combustibles plus propres, cela rééquilibrerait les règles du jeu, et ces secteurs pourraient commencer à affronter la concurrence. On constate aussi qu'avec des mécanismes du marché comme le plafonnement et l'échange ou la taxe du carbone, on peut avoir dans la ligne de mire des arguments en faveur de réductions encore plus importantes des émissions des sables bitumineux.

• (1710)

[Français]

M. François Choquette: Je vous remercie beaucoup.

Je vais laisser le reste de mon temps de parole à mon collègue Dennis Bevington.

[Traduction]

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Je vous remercie.

J'aimerais, brièvement, parler de la collaboration. Jusqu'à maintenant, monsieur Egan, ce que nous avons entendu c'est que vous êtes intéressé à collaborer avec le secteur de l'énergie renouvelable parce que vous voyez des avantages dans l'utilisation

du gaz naturel pour la production d'électricité à des fins de chauffage. Ce que vous proposez, donc, ce sont des démarches concertées.

Monsieur Weiss, que nous faudra-t-il faire pour pousser les exploitants de gaz naturel renouvelable, peut-être les entreprises de services publics, à proposer un plan pour que nous puissions aller de l'avant avec les énergies renouvelables? Est-ce que ce serait le scénario le plus probable?

M. Tim Weis: Pour moi, il y a une synergie naturelle entre l'énergie renouvelable et le gaz naturel, non seulement sur les plans dont nous avons discuté, soit l'occasion d'équilibrer les énergies renouvelables, mais aussi, à plus long terme, la possibilité d'entreposer des énergies renouvelables, que ce soit dans cette optique de production de carburants, ou celle des carburants renouvelables, ou du gaz naturel renouvelable.

Je pense que la possibilité existe, et de plus en plus. Mais si nous voulons sérieusement y parvenir, il faut revenir à cette idée de prix du carbone. Il faudra aussi éliminer avec plus de détermination les centrales au charbon, pour que les gens comprennent que c'est là qu'il nous faut investir.

L'une des plus grandes difficultés que connaissent les compagnies d'énergie renouvelable, c'est quand elles essaient de financer leurs projets à long terme. Ce pourrait être un domaine dans lequel le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle en contribuant à ce financement.

M. Dennis Bevington: Très bien.

Monsieur Egan, vous avez parlé de cogénération et de cogénération à distribution. Comment cela se passe-t-il avec les entreprises de services publics, pour ce qui est d'en faire une partie de votre marché?

M. Timothy Egan: Ça va bien. Des projets sont en voie de réalisation partout au pays. Le plus important catalyseur, c'est l'abordabilité du carburant. La plupart des projets de cogénération, la plupart des projets qui font appel à la biomasse et la plupart des projets qui font appel à d'autres carburants et technologies émergents ont besoin, au départ, de carburants abordables, et c'est le cas du gaz naturel.

Le président: Merci, monsieur Bevington.

Monsieur Allen.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président et je remercie infiniment nos témoins d'être ici.

J'adresserais ma première question à MM. Egan et Stringham.

Je crois que vous avez essayé d'en parler il y a quelques instants, mais il ne me semble pas que nous ayons eu de réponse absolue, probablement parce que vous avez manqué de temps.

Vous avez dit, notamment, monsieur Stringham, que 60 % de notre production est exportée exclusivement aux États-Unis. Vous avez dit qu'avec le bond de la production de gaz de schiste aux États-Unis, les produits canadiens se font pousser hors des marchés traditionnels et, de fait, maintenant, les États-Unis importent plus de gaz vers les marchés de l'est du Canada.

Ce qui me frappe, ce n'est pas seulement que nous perdons un marché d'exportation et en sommes même évincés, mais que si nous n'agissons pas sur nos propres territoires, nous pourrions finir par perdre nos propres marchés internes. Combien de temps avons-nous avant de perdre cette occasion? Cela pourrait aussi s'appliquer au gaz naturel et aux sables bitumineux.

M. Greg Stringham: Le temps est compté, c'est certain. Le marché, en Amérique du Nord, est très intégré. Vous avez vu, sur les cartes du pipeline, qu'il est très intégré. Nous profitons donc des forces du marché, pour cela. Le fait de devoir traverser le pays dans tous les sens, plutôt que de simplement aller de New York au Québec et sur d'autres marchés, complique la concurrence, dans les transports. Il y a donc très peu de temps. Cela commence déjà à arriver, et nous le constatons. Nous sommes prêts à laisser faire. Vous avez vu la réaction, partout en Amérique du Nord. Les plateformes de forage réduisent leurs activités. On n'en demande plus autant, parce que l'approvisionnement ne manque pas.

Cela nous pousse à nous intéresser aux marchés du gaz naturel liquéfié, où nous avons un avantage stratégique et sur lequel nous pouvons affronter la concurrence. C'est pareil avec le pétrole. Avec le pétrole, il est clair qu'on veut s'imposer sur les marchés qui sont ouverts, et nous cherchons à le faire. Les marchés de la côte américaine du golfe, actuellement, perdent leur approvisionnement de pétrole lourd en provenance du Venezuela et du Mexique. Ils sont en quête de ce marché actuellement, mais ça ne durera pas *ad vitam aeternam*. Ils aimeraient bien avoir un approvisionnement accru du Canada pour combler le manque à gagner. Nous avons donc un peu plus de temps pour réagir sur ce plan qu'avec le gaz, mais dans les deux cas, le temps est limité.

M. Mike Allen: Monsieur Egan.

M. Timothy Egan: Le marché intégré du gaz naturel est un grand point fort de l'Amérique du Nord, et la perspective de l'arrivée du gaz naturel sur les marchés de l'Est en provenance des États-Unis présente un avantage concurrentiel pour les consommateurs industriels, résidentiels et commerciaux de ces marchés de l'Est, en raison des coûts inférieurs de la transmission.

Mon collègue disait que certains projets probables pourraient générer des exportations potentielles de quelque huit milliards de pieds cubes par jour. Ce sont là des projets d'exportation sur la côte Ouest, des projets annoncés. Huit milliards de pieds cubes par jour, ça donne moins de trois billions de pieds cubes par année, ce qui est plus ou moins le volume du gaz naturel que nous exportons actuellement aux États-Unis. Autrement dit, une conséquence directe pourrait être que le marché de l'Est prenne le gaz naturel américain, qui est plus près et plus abordable pour l'approvisionnement national, et les fournisseurs de l'Ouest exporteraient le gaz canadien de l'Ouest vers les marchés asiatiques.

Cela ne présente pas de menace pour le régime de prix sur le marché national. Ce serait l'occasion pour le Canada, s'il peut la saisir, d'acheter à faible prix et revendre à fort prix, en même temps.

• (1715)

M. Mike Allen: Vous avez parlé de réseau en étoile. Je songe aux marchés du Canada.

En fin de semaine, j'étais dans ma circonscription, et c'était assez intéressant. Au Nouveau-Brunswick, d'où je viens, le marché du

chauffage est dominé par l'huile et l'électricité. Nous sommes pénalisés à cause du manque de choix de carburant.

Dans ma circonscription, McCain Foods est en train de convertir deux de ses usines de frites au gaz naturel, mais comme il n'y a pas de gazoduc, la compagnie adopte un système au gaz naturel comprimé. Le projet coûte 1 million de dollars, mais elle va réduire ses coûts énergétiques de 30 %.

Votre concept de réseau en étoile m'intrigue. Est-ce que certains de ces réseaux peuvent connecter un client important comme celui-là à un pipeline, ou est-ce que le transport se fait par camion vers un client important, et ensuite, il faut un système de distribution dans ces plus petites collectivités?

M. Timothy Egan: Ce peut-être les deux. Cet exemple que vous donnez du transport par camion est actuellement appliqué en Nouvelle-Écosse, où il y a une franchise existante, une petite franchise, comme celle du Nouveau-Brunswick, une compagnie relativement récente de distribution de gaz naturel. Plusieurs petites collectivités clientes de cette franchise sont assez éloignées du gazoduc principal. Sa prolongation serait trop coûteuse, alors la solution trouvée a été de transporter le gaz naturel sous forme comprimée d'un point à l'autre, et ensuite l'intégrer à un système de distribution.

C'est donc possible, et il y a des précédents dans les Maritimes.

M. Mike Allen: Je me demande s'il y a des questions de volume, en ce qui concerne le transport par camion par opposition au gazoduc... parce qu'il est évident que le gazoduc est le moyen le plus efficace. Est-ce qu'il y a un point de bascule, ou le gazoduc, par opposition aux camions...?

M. Timothy Egan: Les gazoducs sont de loin le moyen le plus efficace et le plus sûr de transporter le gaz. Tout dépend d'où se trouve le gazoduc.

Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, par exemple, les difficultés techniques et les coûts de la prolongation du gazoduc font qu'il est plus économique d'employer le modèle de gaz naturel comprimé. Il existe un modèle économique qui est assez simple pour déterminer ce qui est le plus valable dans chaque cas. Dans l'exemple donné tout à l'heure du nord du Canada, le gazoduc ne serait pas la stratégie appropriée; dans ce cas-là, il vaut mieux transporter le GNC ou le GNL par camion.

Le président: Merci, monsieur Allen.

La sonnerie nous appelle à voter.

Nous remercions tous nos témoins: à titre personnel, Mme Drohan de *The Economist*; de l'Association canadienne du gaz, M. Egan; de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, M. Stringham; de Cameco Corporation, M. Hryhoriw; et de l'Institut Pembina, M. Lemphers et M. Weis. Merci beaucoup. Vous faites une contribution utile à notre étude.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>